

# LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

Imprimé à St-Justin, Cté Maskinongé.

Vol. XII, No. 40

Berthierville, le jeudi, 22 juillet 1937.

Camille DUCHARME, Rédacteur-gérant.

## Un Radio importé, à bon marché est un danger pour la vie et la propriété

Des épreuves démontrent qu'ils sont dépourvus de sauvegardes Ordinaires Contre les Chocs et l'incendie.

### LES EXPERTS AVERTISSENT LES USAGERS.

Non seulement une menace, mais décidément contre la loi, disent les autorités.

Vous seriez probablement étonné, n'est-ce pas, si quelqu'un disait que vous appréciez si peu votre vie et votre propriété que vous les exposez pour l'amour de quelques dollars?

Et cependant, au dire des autorités en électricité, c'est exactement ce que vous faites si vous êtes de ceux qui ont importé un radio nain bon marché. Le fait même que ces radios sont "bon marché" démontre bien, disent les autorités, qu'ils consistent de réels dangers d'incendie et de chocs, parce qu'il est tout simplement impossible pour les radios d'être fabriqués conformément aux exigences de la sûreté et de se vendre à meilleur marché que les prix demandés pour des récepteurs réguliers couverts par des brevets canadiens. Il faut qu'on y omette quelque chose, et l'examen démontre que, dans le cas de ces radios nains bon marché, l'épargne est réalisée par l'omission des simples sauvegardes qui vous protègent contre les chocs et votre maison contre l'incendie.

En fait, la possession d'un de ces radios, c'est-à-dire, d'un radio qui ne comporte pas les simples dispositifs de sûreté exigés par le Code Electrique Canadien, est une infraction au Code et les gens qui font usage d'un tel récepteur s'exposent à des poursuites pour leur propre bien. Il va sans dire que les fabricants canadiens ne sont pas autorisés par le Code à produire des récepteurs au type, et les marchands n'ont pas le droit d'en vendre. Commençant le danger que présente un appareil inférieur au type, ces fabricants et ces marchands sont naturellement légitimes de se conformer aux exigences du code.

### DES AVERTISSEMENTS!

Quoiqu'il en soit, des récepteurs inférieurs au type sont parfois importés au pays, par pure ignorance des conséquences qui pourraient en résulter, et ils sont en usage en dépit des avertissements qui sont donnés régulièrement et en dépit du fait qu'il y a des cas connus de mort subite, violente, comme rançon de l'usage de ces récepteurs. De mauvaises brûlures et des incendies de maisons privées ont également été rapportés par suite de l'usage de ces récepteurs non protégés. L'incendie résultant de l'usage d'appareils inférieurs au type, dit-on, an-

nulent la plupart des polices d'assurance contre l'incendie parce que l'on prétend que l'incendie résulte de la négligence du propriétaire, qui est censé connaître le danger d'incendie que constituent ces appareils. La Canadian Radio Patents, Limited, de Toronto, vous met en garde contre les dangers que présentent ces récepteurs inférieurs au type pour notre vie et votre propriété. Cette compagnie, possédant les droits de brevets essentiels et fondamentaux, exige que tous les radios fabriqués sous ses brevets, ce qui signifie virtuellement tous les radios fabriqués au Canada, se conforment sous tout rapport aux codes de sûreté. Il ne s'agit là que d'une simple matière d'affaires pour la Canadian Radio Patents, Limited, car après tout, cette compagnie a tout intérêt à exiger que les détenteurs de ses brevets fabriquent les meilleurs produits possibles sous ses brevets.

Les personnes qui enfreignent ces brevets en faisant usage de radios non brevetés encourrent naturellement des poursuites judiciaires en réclamation de dommages comme toute personne qui enfreindrait tout autre brevet canadien.

### PAS SI BON MARCHÉ!

Or, si vous songez à acheter ou à importer un radio nain bon marché, réfléchissez bien avant d'agir. Ce que vous pourriez épargner, si alléchantes que vous paraissent les épargnes, ne vaut pas grand-chose quand vous songez aux dangers qui pourraient en résulter pour votre vie, pour la vie de vos enfants, sans mentionner votre propriété. Et puis vous enfreignez absolument la loi en ce qui concerne le Code Electrique; vous enfreignez également les droits de brevets détenus par la Canadian Radio Patents, Limited, et vous encourez les sanctions prévues en tels cas.

Donc, en somme, le bon marché de ces récepteurs nains dont vous entendez parler n'est pas si attrayant, n'est-ce pas? N'oubliez pas non plus que la réception est loin d'être satisfaisante, car lorsqu'on fabrique des radios si bon marché, il faut omettre nombre de pièces aussi bien que de sauvegardes ordinaires. Certaines de ces pièces ont leur importance dans la qualité de réception, vous pouvez en être sûr!

## SUCCESSIONS DANS L'ASSURANCE

### MM. COURCHESNE SONT "LEADER" DE LA SUCCURSALE MONTREAL ET CAMPAGNE DE LA GREAT-WEST

D'après un communiqué récent du Siège Social, MM. H. Courchesne et I. Courchesne, représentants à Berthierville de la Compagnie d'Assurance Great-West Life, sont arrivés premier et second respectivement des agents de la succursale Montréal et Campagne de leur compagnie quant au total des affaires souscrites pendant le premier semestre de 1937.

D'après des renseignements fournis par la Compagnie au début de juillet, la Compagnie a réalisé à la fin de juin une augmentation de 10% dans le nombre de ses ventes, une augmentation de 7% dans le montant des affaires souscrites et l'encours de la Compagnie s'élève maintenant à plus de \$581,000,000. En d'autres termes, durant le premier semestre de 1937, les agents de cette Compagnie ont soumis 10,172 propositions d'assurance contre 9,219 en 1936. L'encours a augmenté cette année de \$6,000,000 dont \$1,500,000 représente la production au mois de juin. On attribue cette augmentation à l'amélioration générale des affaires tant au Canada qu'aux Etats-Unis, dont les agents de la Great-West ont tiré parti au maximum.

## Mondanités

### MONDANITES

M. et Mme Jean-Louis Tellier en vacances ont passé la semaine chez M. et Mme D. Tellier à La Petite Rivière.

Mme Arthur Beauvais de St-Lambert chez sa fille Mme Rémi Godin.

Soeur Ste-Christine de la C.N.D. attachée à l'Académie Marguerite Bourgeoise à Montréal, de passage à Berthierville.

M. A.-C. Millen, gérant de Eddy Match Company, à Montréal mardi par affaires.

M. et Mme R. Pommerleau sont partis mercredi pour un voyage en Gaspésie.

Dimanche dernier, étaient en visite chez M. Emile Savignac, échevin de la ville de Berthier, Mme F.-X. Valiquette, de Terrebonne, et sa fille, Mlle Marguerite, le Rév. Père J.-A. Leprohon, aumônier du Collège de Terrebonne, ainsi que le R. Frère V.-A. Savignac, c.s.v., de Montréal.

## Bienvenue

### TOMBOLA

Au parc de Berthierville semaine du 26 juillet AU PROFIT DES PAUVRES

### A L'HONNEUR

Me Dominique Giroux est reçu notaire et se classe premier de toute la province aux examens.

Un rayon d'orgueil a jailli sur notre ville à la nouvelle que notre jeune professionnel Dominique Giroux, venait de subir avec grand succès ses examens à Québec, devant la Chambre des notaires et, conservant 88% des points et se classant ainsi premier auprès des 24 concurrents.

Né en 1910 dans la paroisse de Berthier, le notaire Giroux est le fils de M. Joseph Giroux et de Mme Giroux, décédée. Après de brillantes études classiques au séminaire de Joliette, il obtint son titre de B.A. En 1932, décidé d'embrasser le notariat, il entra à l'étude du notaire J.-A. Boivin de Berthierville où il fit 4 ans et demi de cléricature, pour passer ensuite six mois à l'Université de Montréal.

Sérieux à l'étude, le nouveau notaire est de plus un gai-luron: aussi durant son voyage à Québec, il fut très sympathique à ses confrères et se fit de nombreuses connaissances: lorsqu'il est passé à nos bureaux, il était accompagné d'un nouveau notaire, M. Paul Monclon, de Mont-Laurier.

Comme le notaire Giroux ne sera assermenté que le 7 septembre prochain, il ira tout probablement aidé un de ses confrères, Me René L. Ménard, de Hull pour l'ouverture de son étude.

On nous dit que Me Giroux songe à s'établir à Berthierville: ce sera certes une acquisition pour la ville et nous ne doutons pas que le succès lui ouvrira largement ses portes.

## In Memoriam

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Odilon Lavallée.

## Les Affaires Municipales

### Rapport de la dernière séance de mardi

Pour l'heure, il y a de la besogne; nous nous contenterons de donner quelques détails très restreints de la soirée, l'espace nous faisant défaut.

Mauvaise nouvelle: le gouvernement de Québec refuse de confirmer l'exemption de 50% de taxes municipales à The Kay Mill Co.: à la suite d'une remarque d'un échevin disant que pour une fois, le gouvernement était sincère, en respectant les lois en force, nous avons cru comprendre que le conseil pourrait remédier à la chose, par un règlement à cet effet.

Après la discussion sur l'engagement d'un troisième homme à l'aqueduc, il y eut différentes opinions émises sur la conversion de dettes, telle que soumise par le président du Comité des Finances. Nous y reviendrons dans un article spécial, la chose en valant la peine.

Suivant le rapport de la délégation du Conseil à Québec, composée de Monsieur le Maire J. A. Laforest, du président des Finances M. Camille Ducharme, et du Conseiller des Finances M. V. Barrette, la ville sauverait environ dix-sept cents piastres sur ses comptes d'Assistance Publique.

## Les Slot Machines

### UNE FARCE DE LA POLICE PROVINCIALE

Notre population bien pensante déplore depuis quelque temps la quantité de "slot machines" opérant dans notre ville: comme le disait tout récemment un membre de l'association des corps de police de l'Ontario, cette tolérance de "slot machines" devient une escroquerie organisée, un défi à l'ordre et un appel au désordre.

Toujours est-il, pour en arriver à la farce dont nous voulons parler, quelques membres de la police provinciale faisaient irruption en soirée de samedi dernier, dans les places publiques où ces "petites machines" à empocher l'argent fonctionnaient très bien: imaginez le coup de maître, la police en a saisi une, TOUTE UNE sur environ six à huit!!! On nous affirme même que dans un certain endroit une police visitieuse aurait constaté d'abord la possession de la machine, mais serait revenue assez tard pour bien démontrer à ses compagnons qu'il n'y avait plus de petit jouet. Quelle affaire!!!

M. Morale: police provinciale si quelqu'un peut parler contre ton habileté et ta sincérité nous de Berthierville du moins, nous serons là pour te défendre.

née Louise Giroux, décédée mardi 20 juillet à l'âge de 83 ans: les funérailles auront lieu demain vendredi à 9 1/2 hres à l'église de Berthierville.

Nos sympathies à la famille.

### BAPTEMES

MONETTE. — Le 12 juillet a été baptisé par M. l'abbé J. R. O. Ducharme, Joseph Adrien Georges, fils de M. et Mme Roméo Monette. Le parrain et la marraine étaient: M. et Mme Adrien Laroche, de Ste-Thérèse de Bienville.

### SOUILLERES

— Le 15 juillet, ont été baptisées par M. l'abbé J. R. O. Ducharme, Marie, Denise, Mireille et Marie, Suzanne, Lise, enfants jumelles de M. et Mme Albert Souillères. M. Amédée Robillard et Mme D. Lavallée, oncle et grand-mère, ainsi que M. et Mme Eugène Patry étaient parrains et marraines.

### SEPULTURES

HARNOIS. — Le 12 juillet, a été inhumé le corps de Solanges Harnois, fille de M. et Mme Joseph Harnois, à l'âge de 10 mois et 10 jours.

LAFERRIERE. — Le 15 juillet M. le chanoine J.-H. Déry a chanté le service de M. Louis Laferrrière, époux de feu Cord. Chartier, décédé le 13 juillet à l'âge de 85 ans et 11 mois.

Sympathies aux familles éprouvées.

### DEFAITE DU CLUB DE TENNIS MAINORD

Mardi soir, le 13 juillet le club Leduc-Piette recevait le club Mainord et lui faisait subir une défaite par le score 4 à 3.

Deux seulement des joueurs de la brillante équipe Mainord ont réussi à déjouer leurs adversaires locaux.

Les équipes étaient comme suit:

1er set: Marcel Leduc, Jean Leduc 6 Paul Laferrrière, Jean Lanoix 3

2ième set: Raymond Archambault, Alp Piette 3 Urgel Olivier, Onell Lafrenière 6

3ième set: Marg. Piette, Madeleine Leduc 6 Estelle Lafrenière, Simone Laferrrière 3

4ième set: Alphonse Piette 6 Onell Lafrenière 6

5ième set: Léonard Desrochers, Gérard Piette 6 Albert Chenard, Maurice Geofroy 2

6ième set: Pauline Piette, Maurice Piette 6 Louise Olivier, Georges Généreux 3

7ième set: Roland Gendron 3 Urgel Olivier 6

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE — Cam. DUCHARME Ed.-Prop Réd.-Gérant.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

A LA DOUCE MEMOIRE DE MADAME LINCOURT

Partie... la chère âme, elle a quitté la terre pour un monde meilleur, inconnu de nous tous.

TEL.: No. 119 Berthierville

Avila ROULEAU NOTAIRE SEQUESTRE OFFICIEL

RODOLPHE BEDARD Bureau établi en 1908

Dr G.-H. Pagé Chirurgien-Dentiste

MAURICE BRETON AVOCAT

Dr Emile Poitras, M.V. MEDICIN - VETERINAIRE

Dr Gérald Gervais, M.D. Médecin

souffrance pourvu qu'ils en fussent épargnés! Epouse accomplie, mère au dévouement inlassable elle combla ses enfants de la plus pure tendresse d'un amour incommensurable, amour à nul autre pareil.

Des nuits entières, elle veilla sur leur berceau, elle, dont le coeur noble et chrétien devait plus tard leur inculquer des sentiments dont ils sont fiers.

Consolerez-vous, chers éprouvés, elle jouit maintenant dans la patrie.

L'inévitable vous a ravi une Maman si bonne mais son amitié vous demeure; la mort n'a point d'empire sur l'amour maternel, elle brise nos coeurs mais ne les empêche pas d'aimer.

Ayons confiance; Dieu est près de ceux qui pleurent. Ce qui vous reste d'elle est couvert de vos larmes; ce qui lui reste de vous n'est que joie et lumière.

"Unissez-vous à son bonheur pour qu'elle diminue votre peine. On ensevelit, il est vrai bien des joies humaines dans la tombe de sa mère!"

Dans ses mains déposons une gerbe mystique. — faite d'amour de souvenirs; le Divin Maître, là-Haut, lui ayant donné tout le reste. L'Eternité lui garde à jamais ce que chaque jour pour ici-bas lui prenait.

L. L., Joliette ce 2 juillet. A ma chère petite Françoise.

Ecole Sociale Populaire

ECOLE DE FORMATION SOCIALE

La formation d'apôtres laïcs s'impose de plus en plus. Pie XI y revient en plusieurs endroits de l'encyclique Divini Redemptoris.

C'est pour former ces apôtres qu'a été tentée il y a quatre ans l'expérience de Vaudreuil. Les bons résultats qu'elle a donnés dès ses débuts ont amené ses fondateurs à en faire une école permanente.



"Nous vendons notre récolte de patates aux DOMINION STORES"

Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec

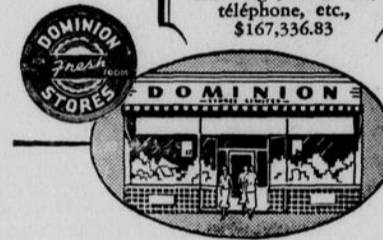
Achats des manufacturiers, \$5,209,426.17 Achats des cultivateurs, (\$16 de Montréal seulement) \$63,122.08 Taxes, municipales, provinciales et spéciales, \$57,922.23 Salaires - \$663,669.36 Loyers des magasins, \$182,203.86 Chauffage, électricité, téléphone, etc., \$167,336.83

Du 1er juillet à la fin de septembre, toutes les pommes de terre vendues dans nos magasins de la province de Québec sont achetées ici même, des cultivateurs de nos campagnes.

Ce n'est que lorsque la récolte locale commence à s'épuiser que nous importons des provinces Maritimes.

C'est ainsi qu'en 1936, pour l'approvisionnement des Magasins Dominion situés dans l'île de Montréal, nous achetâmes 14,700 sacs de pommes de terre récoltées par les cultivateurs de la région.

Les Magasins Dominion sont un actif important pour la province de Québec.



DOMINION STORES LIMITED

9 août, le deuxième du 10 au 17, à la Villa de Liesse. Ceux que cette initiative intéresse peuvent s'adresser au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

BELLES VICTOIRE DES UKRAINIENS CATHOLIQUES

La propagande communiste à Montréal exerce surtout ses ravages dans les groupes étrangers, moins protégés que l'élément canadien. Les Ukrainiens ont eu particulièrement à en souffrir.

Il faut se réjouir de cette victoire et de la collaboration qui l'a rendue possible. Nous ne saurions trop le répéter, c'est par l'union de toutes les forces catholiques, par une entente un contact plus étroit entre leurs chefs, que nous triompherons des puissances adverses, si forte et si perfides soient-elles.

L'Ordre Nouveau" L'ORDRE NOUVEAU A LA SEMAINE SOCIALE DE CLERMONT

Dans la lettre qu'il adresse à ses diocésains pour les inviter à la Semaine sociale de France qui se tiendra dans sa ville épiscopale, S. Exc. Mgr Piquet, évêque de Clermont-Ferrand, déclare:

"Clermont aura l'honneur de voir étudier par des maîtres éminents de l'école sociale catholique le plus beau et le plus grand problème qui domine l'ordre nouveau.

"Oui nous disons bien: l'ordre nouveau, car il est bien certain que dans le précédent état de choses tout ne pouvait pas durer sans changements. Au milieu d'institutions bonnets et louables qui sont à conserver, il y avait — comme il arrive souvent dans les choses humaines — des

excès et des abus que les Encycliques pontificales ont nettement dénoncés. Il et non moins certain que dans les expériences présentes, la nouveauté n'est pas à elle seule un titre suffisant de succès, dont la première condition réside dans l'ordre, celui de la justice, celui qui est réalisable.

"Cet ordre nouveau peut-il trouver plus sûr fondement que dans le principe spirituel défendu contre tout péril venant de César, venant du nombre, venant de l'argent ou de toute force matérielle au détriment de la personne humaine, de sa dignité, de sa fierté, de sa liberté, de sa mission terrestre individuelle, familiale, civique, de sa destinée éternelle?"

"A la hauteur et dans la sérénité de ces principes de vérité, il y a plus de chances d'établir un ordre solide et durable en face des conditions variables de la société que dans une atmosphère saturée de haine et d'orgueil, de l'omnipotence égoïste des uns, de la jalousie et de la colère des autres".

JE RECHERCHE MES ENFANTS DEPUIS QUATRE ANS

Une lettre effarante de l'ouvrier Kravetz, dans laquelle il se plaint des situations intolérables des orphelins de la Russie soviétique, est reproduit dans le journal russe "Bakinski Robotchi" du 28 mai. Nous donnons ci-dessous le texte de cette lettre: "Lors de la récolte des fruits, ma femme s'est cassé une jam-

be en tombant d'un arbre. Comme je devais rester toute la journée à l'usine, mes quatre enfants, dont un nouveau-né, demeurèrent sans soins. Je décidai alors de placer mes deux enfants les plus jeunes dans un orphelinat. Après quelque temps, nous eûmes la douleur d'apprendre que nos deux enfants avaient disparu de la maison de refuge. Le directeur de l'institution ne s'est même pas donné la peine de les faire rechercher. Je me suis rendu au Commissariat du Peuple où on déclara ne pas pouvoir m'aider. Et je recherche mes enfants depuis quatre ans".

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Advertisement for ANTAGINE capsules, listing ailments like headaches, rheumatism, and back pain.

MES DAMES...

Voulez-vous être à la mode et porter du chic? Complétez votre toilette en confiant vos travaux de HEMSTITCH

A Madame HENRI GAGNON 42 Iberville,

SATISFACTION GARANTIE PRIX RAISONNABLES.

Au même endroit que LA BOULANGERIE GAGNON,

où vous trouverez toujours du pain de première qualité et l'assortiment le plus complet de pâtisseries.

Advertisement for Comptoir National de Placement, offering financial services like buying, selling, or exchanging securities.

# LA PAGE DES CULTIVATEURS

## La vie coopérative

Le notaire Eugène Poirier, président de l'Office du Prêt Agricole, me faisait connaître la semaine dernière, au cours d'une conversation fort intéressante certains résultats des recherches que sa position l'oblige de faire.

Je dis "oblige", c'est une façon de parler, parce que M. Poirier s'est mis avec cœur et énergie au service d'une classe qu'il aime profondément, les cultivateurs, et il entend bien faire dans leur intérêt beaucoup plus que la stricte besogne qui lui est assignée par la loi.

Monsieur Poirier me disait, entre autres choses, et c'est vrai, nous l'avons constaté nous-mêmes depuis toujours que les cultivateurs avaient besoin dans la majorité des cas, de refaire leur programme de culture, de se créer de nouveaux revenus, parce que certaine culture comme le foin qui était payante autrefois ne l'est plus maintenant et que le camionnage qui n'existait pas jadis a ouvert aux cultivateurs les marchés de toutes nos villes, grandes et petites.

J'écoutais M. Poirier avec plaisir; et c'est en pensant à ce que nous disions sur ce sujet que je viens ce matin parler de quelque chose de bien pratique et tout à fait nécessaire et qui, en plus, serait une source de revenus pour les cultivateurs de certaines régions.

Il s'agirait d'augmenter dans notre province la production de la luzerne. On ne sait peut être pas que la luzerne dont nous avons besoin pour nos moulées alimentaires, rations balancées, etc, nous vient pour la plus grande partie de la Province d'Ontario.

Nous avons essayé, avec succès, d'en cultiver nous-mêmes sur la terre qui nous appartient à Ste-Rosalie et cela nous a permis de dire et de montrer aux cultivateurs des environs comment ils pourraient s'y prendre pour faire chez-eux avec le même résultat ce que nous avons accompli chez-nous.

En comptant ce que nous employons actuellement de luzerne, il nous faudrait la production d'au moins 100 cultivateurs qui en feraient 20 acres chacun.

Je ne parle pas de choses impossibles ni de choses pour lesquelles il n'y a pas de marché; mais je parle de quelque chose qu'il nous faut acheter ailleurs en prenant l'argent des cultivateurs de Québec pour l'envoyer aux cultivateurs d'Ontario. J'avais donc raison de dire que c'est un sujet éminemment pratique et je me demande pourquoi après les démonstrations que nous avons faites, il ne se fait pas une campagne pour le développement intense de cette culture payante.

Je dis "payante" parce que non seulement c'est en argent sonnante qu'elle donne un résultat appréciable, mais c'est encore par l'amélioration du sol. Se nourrissant d'azote, la luzerne enlève moins au sol que la plupart des autres grains avec lesquels depuis trente ans, en comptant le foin, on a épuisé nos terres.

Il y a dans notre province des régions tout indiquées pour cela; entre autres, celle de Ste-Rosalie où l'on se trouve à proximité de la pierre à chaux, en abondance à St-Dominique et qui est absolument nécessaire dans l'amendement du

sol destiné à cette production.

Si vous saviez comme c'est triste de donner des commandes de luzerne pour quarante chars à la fois aux provinces étrangères, quand nous pouvons trouver tout cela ici en y mettant du sens pratique et la ferme volonté de réussir!

Cessons donc de parler, de faire toutes sortes de projets qui ne tiennent pas debout et agissons donc dans le sens que le veulent des hommes sincères comme le Président de l'Office du Prêt Agricole, à qui je dois l'idée de vous parler de choses possibles et nécessaires dans notre province.

L.-P. DESLONGCHAMPS.

## INDUSTRIE DU PORC EN 1947

Les cultivateurs du Québec, grâce à leurs abattoirs coopératifs, sont maintenant en mesure non seulement de fournir à leurs nombreux marchés des produits de toute première qualité, mais encore d'en retirer les profits auxquels ils ont droit.

Un récent rapport, que vient de publier la commission du crédit agricole, nous fait voir que, depuis un peu plus de dix ans, que le système provincial de crédit agricole a été inauguré les cultivateurs ont payé régulièrement leurs intérêts et leurs échéances et que la situation s'est si bien améliorée qu'à la suite de demandes qui se font de plus en plus nombreuses, il devient nécessaire d'amender la loi pour permettre aux cultivateurs de faire leurs remboursements immédiatement sans qu'ils aient à attendre la fin de leurs termes de crédit.

Les progrès constants de l'industrie porcine chez-nous constituent le facteur principal de cette transformation. Il est incontestable que les abattoirs coopératifs que l'on a pu organiser dans pratiquement tous les centres de production de porcs ont joué un rôle extraordinairement fécond. Au delà de 90% des porcs du Québec sont abattus, salés, préparés et exportés par l'entremise d'organisations coopératives. L'ancien système qui voulait que tout fut manipulé par d'immenses abattoirs centralisés dans les grandes villes est maintenant reconnu comme absolument désuet et l'on se demande comment il se fait que l'on ait si longtemps consenti à se laisser exploiter par des gens qui sous des apparences de dévouement à la cause des producteurs, n'en poursuivraient pas moins leurs "petits" intérêts aux dépens de ceux-là même que l'on prétendait servir.

On se rend maintenant compte de la valeur de la coopération. Les progrès remarquables qu'avait fait la coopération dans le domaine du beurre et du fromage, de même que dans la vente des engrais chimiques et alimentaires aux alentours de 1936 et 1937, sont maintenant réalisés dans le domaine des abattoirs coopératifs. Et chose curieuse ça n'a pas été aussi difficile qu'on se l'était imaginé...

Mais je me suis éveillé tout juste au moment où j'en arrivais aux moyens qui avaient assuré ce développement phénoménal...

C'est un rêve, mais tout projet n'est-il pas rêve jusqu'à ce qu'il se matérialise.

Alfred SAVOIE.

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHE

### VOLAILLES VIVANTES:—

Les poules sont recherchées par la population juive; avec une offre restreinte, la vente reste facile et les prix accusent une hausse de 01c la livre sur toutes les catégories.

La demande pour les poulets est assez bonne et les prix stationnaires.

### VOLAILLES ABATTUES:—

Quoique les prix soient stationnaires, la demande est lente et avec la température chaude actuelle, il est préférable de restreindre les expéditions.

### OEUFs:—

Montréal et Québec: — Marché stable et prix soutenus.

### PORCS ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché ferme et tendance à la hausse.

### BEURRE:—

La compilation des stocks par tout le Canada au 1er juillet démontre une diminution comparativement à pareille date l'an dernier et avec une diminution de production, l'activité de la part des entrepreneurs s'est accentuée davantage.

Actuellement, ce marché est ferme et au cours de l'avant-midi, lundi le 19 juillet, le No. 1. pasteurisé, au gros, était coté de 25½c à 25 c la livre.

### FROMAGE:—

Nous avons à noter une amélioration dans la demande du marché anglais et une avance a été enregistrée dans les prix.

### Prix de remise

## COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, QUEBEC

Semaine finissant le 17 juillet 1937

### OEUFs:—

A — (Gros) . . . . .	25 c
A — (Moyens) . . . . .	23 c
A — (Poulettes) . . . . .	22 c
B — . . . . .	21 c
C — . . . . .	19 c

### VEAUX ABATTUS:—

Choix — . . . . .	11 c
Bons — . . . . .	10½c
Moyens — . . . . .	09 c
Communs — . . . . .	07 c

### PORCS ABATTUS

A — Bacon de choix 135 à 160 lbs . . . . .	13½c
B — Bacon 120 à 160 lbs . . . . .	13¼c
Boucher, 110 à 160 lbs . . . . .	13 c
Lourd, 160 à 200 lbs . . . . .	12 c
Extra Lourd, 200 à 250 lbs . . . . .	10½c
Léger, 90 à 110 lbs . . . . .	12½c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

### POULES VIVANTES:—

5 — 5 lbs et plus . . . . .	18c
B — 4 lbs à 5 lbs . . . . .	16c
C — 3 lbs à 4 lbs . . . . .	15c
COQS . . . . .	11c

### POULETS A ROTIR:—

(Sélectionné)	
A — 3½ lbs et plus . . . . .	22c
B — 3 lbs jusqu'à 3½ lbs . . . . .	20c
C — 2½ lbs jusqu'à 3 lbs . . . . .	17c

### POULETS A GRILLER:—

A — 2 lbs jusqu'à 2½ lbs . . . . .	16c
B — 1½ lb jusqu'à 2 lbs . . . . .	15c
C — Pesanteur moine et qualité inférieure . . . . .	14c

### OEUFs:—

A — (Gros) . . . . .	27c
A — (Moyens) . . . . .	25c
B — . . . . .	22c
C — . . . . .	19c

### POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)	
A — 6 lbs et plus . . . . .	25c
A — 5 lbs à 6 lbs . . . . .	24c
A — 4 lbs à 5 lbs . . . . .	22c
B — 6 lbs et plus . . . . .	22c
B — 5 lbs à 6 lbs . . . . .	21c
B — 4 lbs à 5 lbs . . . . .	20c

### POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)



A — 6 lbs et plus . . . . .	22c
A — 5 lbs à 6 lbs . . . . .	21c
A — 4 lbs à 5 lbs . . . . .	20c
B — 6 lbs et plus . . . . .	20c
B — 5 lbs à 6 lbs . . . . .	19c
B — 4 lbs à 5 lbs . . . . .	18c

### VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)	
Bon — . . . . .	10c
Moyen — . . . . .	08c
Commun: — . . . . .	07c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

### PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 13 JUILLET 1937 INCLUSIVEMENT

BEURRE:—	
No. 1. Pasteurisé . . . . .	25½c
No. 1. Non pasteurisé . . . . .	24½c
No. 2. . . . .	24½c

### FROMAGE:—

Blanc	Coloré
No. 1. 13 15-16c	No. 1. 14½c
No. 2. 12 15-16c	No. 2. 13½c

TRES IMPORTANT: — Aucune commission ou frais d'emmagasinement à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

### VIVRE SELON SES MOYENS

Les pays, comme les individus ont vendu l'avenir, ont hypothéqué les générations futures. Ils ont vu trop grand. Ils se sont engagés aveuglément dans des entreprises au-delà de leurs moyens respectifs.

La réalité saisissante que nous devons envisager, aujourd'hui, commande un examen de conscience très sérieux, oblige à trouver la cause du mal et à chercher les remèdes pour une prompt guérison.

Les secours directs sont parmi ces entreprises qui engagent l'avenir d'un pays. Ils sont un poids énorme pour les contribuables, ils sont un fardeau sans cesse croissant qui écrasera la génération de demain.

A maintes reprises, on dénonça la nature et les effets anti-sociaux de cette mesure néfaste, la plaie de notre temps. On suggéra de nombreuses solutions pour améliorer la situation. Une seule, cependant, semble apporter de sérieuses garanties pour un succès complet: l'exploitation de nos ressources naturelles, ou

mieux la colonisation de notre pays. Les pays ne sont pas les seuls coupables, les individus, eux aussi, ont leur large part de responsabilités. A l'instar des gouvernements ils ont engagé l'avenir, ils ont voulu voir trop loin, ils n'ont pas vécu selon leurs moyens. Aussi doivent-ils s'examiner, faire un retour sur le passé et réaliser qu'ils ont délaissé une des qualités essentielles au maintien et à la stabilité de tout peuple: l'économie, qui n'est pas de l'avarece ni de la parcimonie mais une vertu bien chrétienne.

Les gouvernements, en favorisant la colonisation, veulent soulager la misère du peuple, enrayer le chômage, et mettre fin aux secours directs. Ils veulent aussi procurer à toute la population le bien-être qu'elle est en droit d'attendre, lui fournir du travail, lui procurer les moyens de vivre par elle-même. Cependant, ils demandent en retour, et avec raison, le concours des individus.

La colonisation sera un succès en autant que les colons pratiqueront une économie de tous les instants. Ils devront abandonner les habitudes d'un monde qui a vu trop grand, qui a négligé le présent et vendu l'avenir. Bref, les colons doivent et devront vivre selon leurs moyens. Dans l'économie, dans la bonne administration des familles et par suite des paroisses repose le succès présent et futur de la colonisation, ou mieux le retour aux conditions normales.

Jean LEDUC.

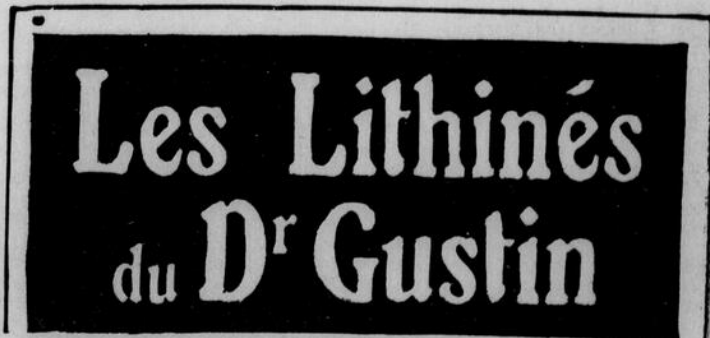
## Aux amateurs de Photographie

Confiez-nous vos pellicules aujourd'hui, vous les aurez demain.

## La Pharmacie Berthier

Tél.: No. 70

BERTHIERVILLE



Procurent économiquement la meilleure eau de table et de régime.

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive sont très efficaces contre

Acide Urique Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre. Il faut essayer aussi les Pastilles de Lithinée Gustin que l'on suce à la fin des repas dans les déplacements pour remplacer l'eau Lithinée.

EN VENTE A

LA PHARMACIE BERTHIER

Tél.: No. 70

La Cie Canadienne des Agences Modernes 6614 Délorimier Montréal.

## La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

- Pâleur
- Fatigue
- Muscles d'effort
- Malaise
- Douleur de dos, de reins
- Insomnie
- Pâleur des joues
- Touche langue rouille
- mauvaisement dormir

prenez-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Fatiguées



De Chèque FRANCO Amérique Latine, 1570, rue St-Denis, Montréal

# NOS COURRIERS

## St-Barthélemi

**CARRIERE DE ST-BARTHELEMI:**  
Depuis plusieurs années, notre Carrière n'a pas connu une telle ère de prospérité semblable à celle dont elle jouit actuellement. Pour répondre aux demandes de pierre, on est obligé de la mettre en opération presque jour et nuit. Deux équipes d'hommes, une trentaine en tout, travaillent fébrilement à remplir les nombreux camions qui viennent s'approprier. La production journalière de 250 tonnes suffit à peine aux contrats de St-Paulin, du rang de Ste-Philomène de Berthier, du Département de la Voirie et de plusieurs commandes particulières. C'est une aubaine pour nos journaliers et l'on doit féliciter le dévoué gérant, M. Barthélemi Michaud et le secrétaire, M. Emile Michaud, d'avoir su mettre sur un si bon pied la seule industrie que nous possédions. Il est fortement réjoui que notre Carrière fournisse la plus grande partie de la pierre nécessaire à la route Berthier-Pointe-du-Lac. Des gens bien informés répètent qu'elle commencera bientôt. Tant mieux; nos concitoyens ne demandent qu'à travailler.

### FETE DE SAINTE-ANNE: —

Les Dames de Ste-Anne seront en triduum de mercredi à vendredi. Samedi matin, sous la direction de Mme Eug. Landry, elles chanteront une jolie messe en l'honneur de la fête de Sainte-Anne.

### ENFANTS DE MARIE: —

Mardi matin, en compagnie de M. le chanoine M. Clermont et de M. l'abbé M. Robert, la chorale des Enfants de Marie se dirigeait vers Montréal, en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Après la cérémonie religieuse de l'après-midi, les demoiselles allèrent visiter le Carmel. Toutes sont revenues enchantées de leur voyage.

### TOMBOLA: —

Tout fait augurer un grand succès pour la tombola qui doit commencer samedi soir, pour se continuer les 27, 29 et 31 au soir. Les livrets pour le tirage d'un \$25.00 sont très avancés et les zélatrices escomptent faire une grosse semaine. On dit qu'à cette tombola on s'y amusera ferme comme jamais auparavant. Déjà, de toutes les paroisses environnantes, on parle de s'y rendre en foule. Le terrain est vaste, la tente immense; il y aura donc place pour tout le monde.

### DEPART: —

Mlle Bernadette Dufresne, fille de M. Donat Dufresne, vient de nous quitter pour entrer au noviciat des SS. de la Miséricorde. Nos meilleurs vœux de bonheur.

### BAPTEMES: —

Le 1er juillet: Joseph-Emile-René, enfant de M. François Plante. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Plante.

Le 11: Marie-Michelle-Pierrette-Louise, enfant de M. Antonio Gervais. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Gervais.

Le 18: Joseph-Jacques-André, enfant de M. Hervé Leblanc. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre-Georges Syvestre.

Le 19: Joseph-Gérald-Jean, enfant de M. Barth. Gladu. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Sarasin.

## St-Norbert

### MARIAGE: —

Samedi, le 24 juillet, Mlle Jeannette Brousseau unissait sa destinée à M. Raoul Dubois, de cette paroisse. M. Gaspard Brousseau accompagnait sa fille et M. J.-Bte Dubois était le témoin de son fils. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### VA ET VIENT: —

M. et Mme Cléo Laporte, leur fils Georges, Mlle Albina Laporte d'Ottawa, Mlle Rose Yvonne Laporte, de Montréal, en visite chez M. Arthur Roch, dimanche.

Mlle Bernadette Jean de Montréal de passage chez M. Philius Dubeau, dimanche.

M. Ubald Brunet, de Montréal, nous quittait samedi après avoir passé une quinzaine chez son cousin M. R. Chartrand, beurrer.

Mlle Roland Parent, de Berthierville, de passage dans notre localité récemment.

M. et Mme Conrad Lavallée, de Montréal, actuellement en vacances chez M. Azarie Lavallée.

M. et Mme Rosario Gervais, M. et Mme D. Denis, de Montréal, en promenade chez Mme Georges Bacon.

M. et Mme Léo-Paul Rondeau de St-Félix de Valois, chez M. Oscar Rondeau, dimanche.

M. et Mme E. Charles Lavallée de Ste-Elizabeth, en visite chez Mme Jos Rocheleau dimanche dernier.

## Ste-Ursule

Mlle Jeannette Désilets, de St-Marc de Shawinigan, passe une quinzaine chez son grand-père M. Xavier Béland.

Mmes Zénon Dupras, Urgel Sylvestre, et sa fille Marie, de Ste-Thérèse de Blainville, Mme Jos Paquin, de Ste-Scholastique, M. et Mme Alcida Sylvestre, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Alphonse Béland.

Rév. Frère Bernardin, M. et Mme Joseph Bergeron, M. et Mme Bernardin Bergeron, en fin de semaine chez M. Théodule Bergeron.

M. Georges Beaulieu, en vacances chez sa soeur, Mme Honoré Bellemare.

MM. Armand Vincent, Gérard Désilets, Yvon Boisvert, Lorenzo Pelletier, J. Tremblay, R. Matteau, Maurice Boisvert, Armand Racine et Raymond Lafrenière, de la J. O. C., de Shawinigan, de passage à Ste-Ursule, à l'occasion de la tombola.

Mlle Flora Déziel, de Montréal, chez son père M. Arthur Déziel.

Mlle Simonne Pineault, de Louiseville, l'hôte de M. et Mme H. Lambert, dimanche.

M. et Mme Roland Savoie visitent actuellement leurs parents de Manchester, Lowell, New-Bedford et New-York, E. U. A.

Mlle Simone Bernier, en voyage à Montréal.

M. Robert Deserres, de Montréal, était dimanche chez Mlle M.-Laure Gagnon.

Mlles Simone Bergeron, Anita Michaud et Lina Trudel, inst., viennent de recevoir du Surintendant de l'Instruction Publique par l'entremise de M. Adrien Froment, I. E., un diplôme d'honneur à l'occasion

du 2e Congrès de la Langue Française. — Félicitations.

M. et Mme Paul Lambert, de Montréal, chez Mme Léon Lamebrt en fin de semaine.

Adieu au monde: — Mlle Ursule Lavaute vient de nous quitter pour entrer au noviciat des RR. SS. de la Providence. Nos meilleurs vœux de persévérance.

Une partie de balle molle entre les Clubs du Village de Ste-Ursule et Fontarabie fut jouée dimanche dernier sur le terrain du Fontarabie. La partie fut gagnée par le Club du Village par 45 à 21 points.

## Maskinongé

Le révérend Père Maurice Lebrun de l'Ordre des Dominicains; les RR. SS. Marie du Divin-Pasteur et Rachel-Marie, des Soeurs des SS. Noms de Jésus et Marie, tous trois, enfants de M. et Mme Hervé Lebrun, passent quelques jours de vacances chez leurs parents.

En visite dernièrement chez Mlle Antoinette L'Heureux: M. Thomas Loranger, organiste à Terrebonne, Mlle Estelle L'Heureux, M. et Mme Lafontaine, M. J.-A. Lanoue, M. J.-E. Moquin, de Montréal.

M. et Mme Fabrice L'Heureux, Mlle Antoinette L'Heureux, M. et Mme Edmond Loranger et leur fillelette, Madeleine, de Louiseville, en visite au presbytère, de St-Boniface, de Shawinigan, dimanche.

M. le notaire Lucien Gonneville et Mme Gonneville, de Montréal, en visite chez M. le Notaire J.-A.-A. Lemyre, récemment.

M. et Mme Pierre Dalcourt, Mlle Marguerite Dalcourt, le Dr et Mme Avellin Dalcourt, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Napoléon Clément sont actuellement en voyage à Sorel. M. et Mme Napoléon Lessard, de Montréal passent quelques jours chez Mme Vve Napoléon Lessard.

Egalement en visite chez Mme Nap. Lessard: M. et Mme Napoléon Rémillard, de Montréal.

Mlle Cécile St-Cyr est de retour d'une promenade de quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ed. St-Cyr, de St-Didace.

M. et Mme Ruest, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez Mme Vve Ls Landry, propriétaire de l'"Hôtel Touriste".

La famille Alfred St-Onge, à Montréal, dimanche dernier.

Mme Alexandre Carufel et ses enfants passent les vacances à Saint-Mathieu chez M. et Mme Adélaré Grenier.

Mme J.-M. Rochette, de retour d'un voyage de quelques semaines chez des parents, à St-Raymond, comté de Portneuf. Elle était accompagnée de sa fille Colette.

Mlle Germaine Dupras, G. M., de retour d'un voyage à Montréal.

M. Albert Barry, de Montréal, était en visite chez des parents en fin de semaine.

Dimanche dernier étaient en visite chez M. Maxime St-Louis: M. et Mme Alphonse Clément, M. Roger Clément et Mlle Julien, M. et Mme Alphonse Gagnon et leur fille Jacqueline, ainsi que son ami M. Guy St-Laurent, tous de Montréal; M. et Mme Armand Clément et leur fille Marielle, de Trois-Rivières; M. Eugène St-Louis et son fils Denis, de Louiseville; M. et Mme Victor Béland, St-Barthélemi; Mme Ernest Béland, M. et Mme Henry Lesage et leur fils Réel, de Maskinongé.

## St-Cuthbert

M. Armand Sylvestre après avoir passé ses examens la semaine dernière, a été reçu avocat; on prétend qu'il ouvrira un bureau à Berthierville, pour y exercer sa profession. M. Sylvestre est un ancien du Séminaire de Joliette et a suivi ses cours de droit à l'Université de Montréal. Nos félicitations.

## Joliette

### PROCHAIN CONCOURS:

Comme nous l'avons déjà annoncé il y a quelque temps, depuis le début du mois de juillet s'ouvre le deuxième Concours des Métiers du Terroir. Ce Concours comprend deux séries: 1o. Les articles en bois sculptés ou découpés; 2o. Les articles en fer ouvré (forgé), l'étain, le

### Un thé pour tous les goûts

# THE "SALADA"

## St-Viateur

A St-Viateur, Cté Berthier, grand Kermesse au profit des œuvres paroissiales, les 5, 7 et 12 août. Attractions multiples attendent les visiteurs, venez en foule. Bienvenue à tous.

## St-Justin

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la semaine dernière, que MM. Joseph Langlois et Bertrand Gervais, qui avaient fait leur cléricature à l'étude du notaire J.-E. Langlois, ont subi avec succès leurs examens leur donnant droit de pratiquer leur profession.

Après de longues années d'étude et de dur labeur, il n'était que juste que la récompense vienne couronner leurs efforts et sacrifices et leur permette de se faire un chemin dans la vie.

Que le maître qui les a dirigés, et les nouveaux heureux notaires, acceptent les félicitations et les meilleurs vœux du rédacteur de notre journal.

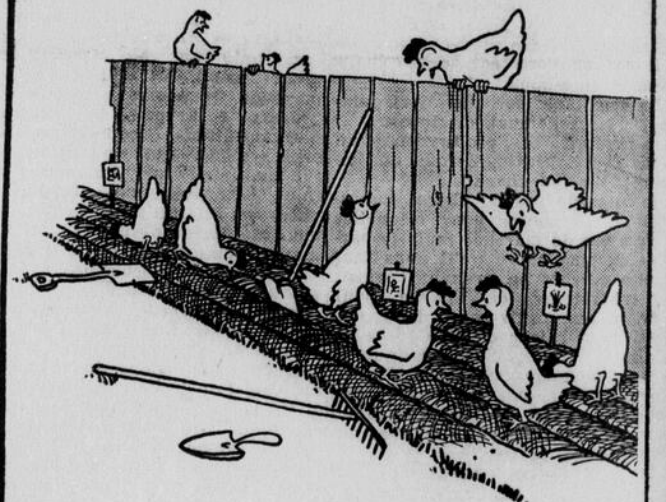
## Ile Dupas

M. et Mme Albert Laurendeau et leur fillelette Brigitte, ainsi que Mme Edouard Courchesne, M. Alfred et Mlle Bernadette Courchesne, sont revenus enchantés de leur voyage à Judge, Ontario, chez M. Victor Héroux.

Étaient de passage dimanche chez Mme veuve Alfred Courchesne, MM. et Mmes Rémi Farly, Arthur Massicotte, Joseph Richard, Mme veuve Joseph Farly et M. Alfred Farly, tous de St-Tite de Champlain.

M. Joseph Héroux, de Valdor, A-bitibi; était l'hôte de Mlle Bernadette Courchesne, ces jours derniers. Mlle Gilberte Courchesne, malade depuis quelques temps, se rétablit peu à peu.

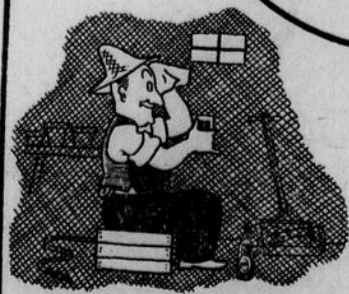
## OÙ EST JOS ?



### A PRENDRE UNE

# Dow

### BIÈRE OLD STOCK



### FONDÉE IL Y A 147 ANS

D102F

Tél.: 16

## Dr P.-E. LAMARRE

### DENTISTE

Bureau permanent à Maskinongé — A votre service de

9 hrs a.m. à 9 hrs p.m. SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16

## SALON DE COIFFURE MODERNE

à votre disposition

## Mme P.-E. Lamarre

### MASKINONGÉ, Qué.

TOUS GENRES DE COIFFURE Spécialité: Permanent Croquis, etc.

# Discours prononcé par M. Cléophas Bastien, M.P.P., lors du banquet Bouchard-Bastien

Monsieur le Président, Messieurs,

En jetant un regard sur cette immense salle qui déborde de convives, j'éprouve la même joie et le même enthousiasme que chacun de vous ressent en ce moment, ainsi que tous les membres de la grande famille libérale qui sont aux écoutes ce soir.

Les organisateurs de cette fête libérale ont eu l'amabilité de mettre de l'avant le nom de l'Honorable M. Bouchard ainsi que le mien pour organiser ce banquet.

Nous comprenons bien que c'est là un prétexte gentil. La pensée originale qui a donné lieu à ce ralliement, c'est le besoin des libéraux de manifester leur enthousiasme et leur confiance dans le libéralisme qui a rendu de si grands services à notre pays et à notre Province. Il est aussi vrai de dire que nos amis voulaient manifester leur amitié et leur attachement à des hommes d'état distingués et éloquents, comme le Président de cette réunion l'Honorable M. Rinfret, l'Honorable M. Cardin, ainsi qu'au jeune chef du parti libéral provincial, l'Honorable M. Godbout.

Après la défaite du 17 août 1936, nos adversaires les plus bornés, ont cru que c'était le livre de sa vie politique qui se fermait; c'était simplement une page de sa carrière publique qu'il tournait, car quelques jours seulement après cette date, l'élément sain et modéré du parti conservateur regrettrait déjà la défaite momentanée de ce jeune chef.

L'élément intelligent de la Province, avait senti, même au milieu de cette lutte inéquitable qui nous fut faite par nos adversaires, toutes les qualités qu'il possédait.

Il assistait que l'accalmie se fut produite, le peuple a réalisé qu'il avait mis de côté un homme d'état pour élire un politicien.

En nous félicitant M. Bouchard et moi ainsi que les députés de l'Opposition, je comprends que vous voulez rendre hommage au vaste savoir qu'a démontré le chef parlementaire de l'Opposition durant les deux dernières sessions historiques qui ont eu lieu, ainsi qu'au courage qu'ont démontré les députés de l'Opposition qui se sont battus dans des circonstances extraordinairement difficiles.

L'assistance nombreuse réunie autour de ces tables, venue des quatre coins du district de Montréal et même de la vieille capitale, vient nous témoigner son amitié, et nous demander de nous battre encore plus fermement si possible, contre le Premier Ministre actuel qui semble avoir juré de tout saboter et de tout ruiner ce qu'il y a de grand et d'utile dans la Province.

Messieurs, je demande à tous ceux qui me font l'honneur de m'écouter, d'être des propagandistes actifs dans chacune de leur sphère pour qu'au moins le droit de parole soit reconnu au Parlement de Québec.

A ceux qui s'occupent de la politique que d'une manière distraite, ceci peut paraître exagéré, mais après 10 mois de gouvernement de "Duplessis" c'est là où nous en sommes rendus.

L'histoire politique nous démontre que le torisme tue lentement la liberté individuelle et la liberté de penser et de parler.

Au mois d'août dernier, la province de Québec a cru voter pour un chef nationaliste mais elle s'est jetée dans les griffes d'un torv échevelé et enragé qui s'est appliqué à détruire nos institutions parlementaires et le gouvernement responsable, tel qu'il doit exister dans une démocratie.

Non seulement le Premier Ministre et leader de la Chambre s'est servi de son autorité et de sa majorité pour en arriver à ce résultat déplorable, mais de plus, il s'est adjoint 5 ou 6 de ses députés qui composent le plus mauvais élément de la Chambre, pour faire insulter, et au besoin les menacer de les battre à coups de poings, et comme preuve, je vous rappellerai la scène faite par le député de Chambly qui, au milieu d'une séance des bills privés, a empoigné le député de Montmagny qui était à exprimer sa manière de penser, l'a assis brutalement dans un fauteuil en le menaçant de l'expulser s'il continuait de parler.

Le mauvais exemple est contagieux car la veille de la prorogation, nous vus deux députés nationaux fonder l'un sur l'autre pour s'échanger des coups.

Ceci vous explique, Messieurs, que la tâche n'est pas facile à la Législature de Québec, et que pour se défendre avec une députation pseudo-nationale, il ne nous faut pas seulement étudier les problèmes provinciaux et l'art oratoire, mais il faudrait aussi nous entraîner à la lutte et à la boxe. Ces avancés sévères que je fais peuvent vous paraître ceux d'un homme irrité, mais si vous relisez tous les journaux de la Province, vous verrez que tous, sans distinction de parti politique y compris Le Devoir et l'Illustration, ont été unanimes à critiquer les abus intolérables que le Premier Ministre a suscité et organisés à la Chambre de Québec. Je me permettrai de vous citer quelques titres de ces articles:

Le 3 mai, l'Action Catholique intitulait un article: "Plus de dignité dans le Salon de la Race".

Le lendemain, l'Illustration Nouvelle en intitulait un autre: "Il faut relever le ton des délibérations à la Chambre de Québec". Le 7 mai, l'Action Catholique: "Le Président me dirait-il pas sévir?" Le même jour, M. Geo. Pelletier dans Le Devoir, critiquait ces abus organisés et tolérés par M. Duplessis. Quelques jours avant, Le Devoir sous la signature de Paul Angers, avait dit: "Le Premier Ministre nous fait penser à un collègue bréteur." Un journal de Québec intitulait un article en disant: "Hurler, se battre, s'injurier, ne soulage pas la misère du peuple". Le rédacteur en chef de La Patrie, M. Louis Francoeur, qui a une certaine expérience politique, a commencé dès les débuts de la session à essayer de donner des conseils marqués au coin de la sagesse et du bon sens. A son ami le Premier Ministre, mais ce fut peine inutile. La bonne Gazette ainsi que le Star ont fat de leur mieux, mais notre génie national n'a rien voulu

entendre parce que chez lui ce qui prime d'abord, c'est la haine et la manie de tout saboter.

Devons-nous être étonnés de toutes ces vilaines actions qui se sont déroulées au Parlement de Québec depuis que notre Aberhart québécois a réussi à escamoter le pouvoir, caché sous le manteau du nationalisme et en promettant tantôt le soleil et tantôt la lune à chacune des classes de notre société.

M. Duplessis ne s'est-il pas emparé du pouvoir par la terreur?

A la dernière session du Gouvernement libéral au mois de mars 1936, M. Duplessis a demandé une enquête au comité des comptes publics. Elle lui fut accordée immédiatement.

C'est alors qu'il fit amener la population de la ville de Québec contre le Gouvernement libéral du temps.

Le mot "amateur" n'est pas trop fort car vous savez que les partisans du futur gouvernement national se rendaient par centaines au comité des comptes publics pour insulter les députés libéraux et qu'ils étaient armés de gassettes.

A cette époque, les dirigeants du prétendu parti national, faisaient aussi paraître leurs partisans dans les rues de Québec. Ces messieurs portaient des pancartes pour inciter la population à la révolte et à toutes les déprédations possibles.

L'on soulevait aussi les préjugés de race et certains députés libéraux qui ne sont pas de notre croyance religieuse et ne parlent pas notre langue, étaient menacés par ces hordes irritées sur le quai de la gare du Palais.

Ce sont là, je pense, des faits qui prouvent que le Premier Ministre actuel s'est servi du terrorisme d'abord pour arriver à son but, et depuis si longtemps convoitait, c'est-à-dire prendre le pouvoir.

Tous les témoins impartiaux sont d'opinion que si nous avions persisté à ce point de session de mars 1936 pour faire voter le budget, qu'il se serait produit des émeutes sanglantes dans la ville de Québec, parce qu'une partie de la population avait été chauffée à blanc pendant des mois et des mois.

La lumière commence à se faire sur les faits et gestes de ces nationaux. A quels moyens n'a-t-on pas eu recours au mois de décembre dernier pour faire élire un maire national dans la Métropole?

Le procès qui s'instruit actuellement devant une cour de justice, en dit assez long pour convaincre les gens de bonne foi que ces messieurs étaient prêts à faire n'importe quoi pour escalader le pouvoir.

Aux Montréalais en général, en des termes violents au Stadium, il a promis l'abolition de la taxe de vente. Avec autant d'audace et encore plus d'astuce, le député de l'Assomption, a repromis au mois de décembre dernier, l'abolition de cette taxe pour se faire élire comme maire.

A l'épicer du coin de la ville de Montréal et aux hôteliers, on leur laissait espérer la vente des vins.

A la jeunesse, M. Duplessis disait: "Vous êtes cent mille jeunes gens à ne rien faire: c'est un crime national, nous allons remédier à cette situation". Les jeunes gens qui n'écoulaient se rendent compte maintenant qu'on a abusé de leur crédulité.

Aux véritables nationalistes, l'on promettait un Conseil Economique et M. Duplessis le promettait de nouveau au mois de décembre dernier aux Unions Catholiques dans son bureau à Québec.

Cependant, à la dernière session, le député de Québec Est a proposé une motion dans ce sens et tous les députés nationaux M. Duplessis en tête, ont voté contre.

A mes amis les cultivateurs, notre promoteur national garantissait une prime de \$0.03 par livre de beurre durant toute l'année et cependant en Chambre à la dernière session, sur une motion il a voté contre ainsi que ses partisans.

Ces braves cultivateurs, il semble que c'est sur eux que le dictateur national veuille rabattre toute sa maladresse et son imprévoyance.

Je vous le demande mes amis, les cultivateurs, est-ce qu'il y avait un moyen plus efficace de vous léser dans vos intérêts que de vous nommer un pilote comme Ministre de l'Agriculture? Tout ce que son père possédait comme ferme, le avant qu'il soit navigateur de son métier, c'était un terrain où le ministre actuel avait établi un jeu de tennis.

Une autre classe que le Premier Ministre se plaît à tromper c'est celle des bûcherons. A la session de l'automne, il disait: "Nous avons fixé le salaire des hommes travaillant en forêt à \$40.00 par mois, lorsque sous l'ancien régime ils n'étaient payés que \$30.00 par mois", disait-il.

Le fait est qu'à l'heure actuelle, plusieurs entrepreneurs abusent de leurs employés. L'Action Catholique du 7 juin a publié un article basé sur ce que j'avance dans le moment.

L'automne dernier, lorsque le premier ministre disait que le Parti Libéral ne se souciait pas des bûcherons, il faussait la vérité car comme je l'ai dit plus haut, la Commission des Opérations Forestières, qu'il a aboli par une loi, avait fixé le salaire de ces travailleurs à \$37.00 par mois.

Si les ouvriers de la forêt ont reçu \$3.00 par mois de plus que les salaires fixés par l'ancienne Commission des Opérations Forestières, ils le doivent à la nation des droits de coupe consentis aux compagnies par le gouvernement des purs.

Le 13 août 1936, au Stadium, le futur Premier Ministre dans les centaines de promesses qu'il faisait, n'avait pas oublié les chômeurs. Il leur promettait une chose qu'ils avaient déjà: les soins du médecin gratuitement. Maintenant qu'il a le pouvoir et qu'il a la naïveté de croire qu'il le gardera longtemps, il refuse le pain quotidien à certaines catégories de chômeurs.

Dans tout son affolement, M. Duplessis devrait penser que la nourriture est aussi essentielle à la vie des humains que les soins médicaux qu'il promettait au Stadium pour capter le vote de ces pauvres gens.

Cette décision subite de retirer de la liste des secours directs plusieurs catégories de chômeurs est renversante. D'abord parce que le conseil municipal n'a pas été averti de cette décision et de

plus, cette décision de notre génie national aurait dû communiquer quelques mois à l'avance aux intéressés.

Les gens qui lisent plutôt les journaux conservateurs seront peut-être quelque peu surpris de constater que je m'intéresse à bon droit à la classe des chômeurs, car le député de St-Henri a fait des déclarations à certains journaux à l'effet que j'aurais maudit cette classe.

A la suite de ces entrevues données par M. Labelle aux journaux, j'ai expliqué à la Chambre qu'il s'agissait d'une altercation privée entre le député de St-Henri et moi-même. J'ai ajouté que je l'avais réprimandé vertement parce qu'il se conduisait d'une façon grossière à la législature et particulièrement à l'égard des membres de l'Opposition.

Je suis heureux d'affirmer devant cet auditoire qui est en majeure partie composé de Montréalais, que ma sympathie la plus sincère est acquise à cette classe si lourdement éprouvée.

J'ai de la sympathie pour les vrais chômeurs, c'est-à-dire pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'acheter deux automobiles dans l'espace de quelques mois, de posséder un magasin et de porter une bague à diamant.

Si mes paroles parviennent au député de St-Henri, je suis certain qu'il ne fera pas comme dans le Salon de la Race, qu'il n'enlèvera pas ses souliers pour applaudir sur les bureaux.

Le 13 août 1936, au Stadium, M. Duplessis disait: "Montréal paie trop de taxes, trop de taxes vexatoires et injustes, c'est ce qu'il faut changer pour améliorer la situation".

Je vous pose la question, Montréalais: quelles sont les taxes que le gouvernement de Québec vous a enlevées à la dernière session? Loin de là, à la demande de son bras droit M. Raynault, il vous en a ajouté d'autres.

M. Duplessis dans cette occasion comme dans bien d'autres, n'avait pas marqué de promettre, afin de capter les votes, que les employés honnêtes conserveraient leur position. Cependant, depuis ce discours au Stadium, il en a destitué plusieurs milliers sans jamais avoir fait d'enquête dans 95 pour cent des cas.

En cela, il a été bien secondé par le paternel Ministère du Travail qui déclarait dans une assemblée à Maisonneuve, "La guillotine n'est pas suffisante, il nous faudrait une mitrailleuse pour décapiter plus vite les fonctionnaires nom-

més par les gouvernements précédents.

Au Stadium, il a épulsé toute la gamme des promesses, y compris la démolition des taudis et la construction de logements salubres.

Il n'oubliait pas non plus le parachèvement de l'Université de Montréal à la montagne. Quelques mois après le petit maître et outre-cuidant secrétaire provincial déclarait qu'elle était un monument à la gloire et il voulait mettre l'Université de la montagne en faillite ou la donner pour la dette à des contracteurs amis qu'il a eu la maladresse de nommer.

De toutes les promesses qu'il a faites dans cette circonstance, celle qui est devenue la plus ridicule, si on la met en regard avec les actes qu'il a posés à l'égard de la métropole depuis qu'il est au pouvoir, c'est lorsqu'il s'exclamait au Stade end isant: "L'autonomie de Montréal nous est chère comme la prunelle de nos yeux".

Lorsqu'il a fait faire le raid aux bureaux de la Commission du Chômage, M. Duplessis devait ce jour là avoir une poutre dans la prunelle.

Cet acte inique et cette bourde insupportable ont fait comprendre à la population intelligente de Montréal quelle dictature fasciste il voulait établir dans la province.

C'est Mussolini, moins la tête.

Les frères siamois Duplessis et Raynault n'avaient qu'un but en commentant cette iniquité, c'était de soulever l'opinion publique contre le général Paré, pour le remplacer probablement par un ami qui a bien servi la sainte cause à leurs élections en aidant des milliers de télégraphes dans un garage qui sera désormais célèbre.

M. Duplessis dans toute sa candeur, ne se bornait pas à faire seulement des promesses aux simples mortels, il en faisait à son principal lieutenant du temps, le Dr Hamel, relativement à la question de l'électricité. Le député de Québec lui demandait de signer un document engageant le futur Premier Ministre à faire une concurrence d'état immédiate aux grandes compagnies d'électricité, et de plus par ce document le futur gouvernement national s'engageait avec le temps à nationaliser nos grandes compagnies d'électricité.

Tout le monde connaît la réponse cynique de notre suave premier Ministre: "Si c'est tout ce que vous voulez, ce n'est pas encore assez."

Cependant à la dernière session, notre

ingénieur Premier Ministre qui possède beaucoup d'imagination, a pensé tromper les populations des grands centres, en faisant passer une loi autorisant le gouvernement à construire des centrales électriques dans les profondeurs du Témiscamingue et du Lac St-Jean. Poser la question, c'est la résoudre. Quelle diminution de taux d'électricité cela rapporterait-il aux citoyens des villes populaires.

Si vous avez remarqué, j'ai qualifié au début de mes remarques, M. Duplessis d'être le sosie moral de M. Aberhart, de l'Alberta.

Lorsque j'ai eu l'avantage de parler sur le budget, j'ai exprimé l'idée que M. Duplessis semblait copier étrangement les méthodes de M. Aberhart. J'ajoutais à mon argument que d'abord il était en train d'ébranler le crédit de la Province de Québec comme l'a fait le Premier Ministre de l'Alberta.

Ceci n'a pas manqué de provoquer quelques farces de la part du Premier Ministre qui, on le sait, tente de les monopoliser.

J'ajoutais qu'un gouvernement nouveau qui avoue un déficit de 32 millions de dollars, était un fait qui ne s'était vu dans la Province de Québec depuis la Confédération, et notre farceur national s'exclamait de nouveau mais 3 jours après j'étais bien vengé parce que le Financial Post de Toronto me corroborait complètement. Ce journal financier dans son article rapportait les déclarations que faisait l'honorable Trésorier Provincial à la session d'octobre lorsqu'il disait: "C'est ma conviction bien arrêtée qu'il est du devoir du gouvernement de conduire les affaires de la Province de manière à garantir qu'elle vivra avec les revenus qu'elle collectera."

J'attire votre attention sur le fait que ces paroles étaient prononcées en octobre et que le 9 avril 1937, le même Trésorier Provincial avouait un déficit de 32 millions, lorsque en réalité il sera beaucoup plus considérable que cela car ce montant ne comprend pas au moins trois dépenses importantes, tel que 5 millions votés à la dernière session pour le prêt agricole, ainsi que le coût des allocations aux mères nécessiteuses et la pension aux aveugles.

Pourquoi cette contradiction flagrante entre les deux déclarations du Trésorier Provincial, mais celle du mois d'octobre 1936 et celle du budget de cette année.

A mon sens c'est parce que M. Duplessis a subi les mêmes avanies dans son

## Une Laveuse Electrique



**qui ÉPARGNE-**

LE LINGE

LE TEMPS

LA DÉPENSE

Des centaines d'essais de laboratoire ont prouvé que le linge lavé dans une laveuse Westinghouse dure plus longtemps. L'eau bouillante et savonneuse passe doucement à travers les tissus tandis que l'action centrifuge des ailerons empêche le linge de toucher le girateur.

En 5 à 8 minutes, le girateur Westinghouse exclusif enlève toutes les saletés solubles, sans endommager le linge le plus fin. La rapidité de la laveuse Westinghouse permet d'expédier en une heure ou moins le lavage d'une famille moyenne. De plus, pas d'usure et donc moins de repressage. Les appareils de commande sont faciles à atteindre et à manier.

Le lavage sur coussin liquide ménage le linge et lui assure une durée 50% plus longue. Le coût de fonctionnement ne devrait pas dépasser une cent (1c) pour un lavage moyen.

Ces laveuses Westinghouse sont exposées à notre bureau local. Conditions faciles de paiement si vous le désirez.

### THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

parti qu'Aberhart de l'Alberta. Depuis 10 mois, quatre députés et un ministre M. Drouin, se sont détachés de leur chef d'hier.

Alors le nouveau gouvernement national a résolu dans sa sagesse de dépenser à pleines mains les deniers des contribuables et d'hypothéquer la Province. M. Duplessis compte sur deux choses pour essayer de maintenir son prestige: Faire exécuter des travaux publics en quantité et nommer le plus possible des amis politiques dans le service civil.

Les esprits les plus incrédules seront bien obligés d'avouer qu'avec un déficit qui sera de 45 à 50 millions, nous sommes bien loin des belles déclarations de M. Duplessis qui, l'autonne dernier faisait publier dans tous les journaux qu'il ferait économiser des millions à la Province.

Le 29 août 1936, l'illustration Nouvelle annonçait une dépêche de Québec dans laquelle le Premier Ministre disait: Aujourd'hui nous avons pu réaliser \$350,000.00 d'économies à la Province.

Le même jour, Le Devoir qui à cette époque était tout feu toute flamme, disait: Le gouvernement Duplessis a réalisé en 48 heures une économie de \$350,000.00.

Le 1er septembre 1936, le Premier Ministre faisait annoncer dans tous les journaux qu'il avait économisé 3 millions et certains journaux commentaient cette économie en disant: Le Premier Ministre tiendra ainsi sa promesse de solder le coût des législations sociales à même les nombreuses économies à pratiquer sans imposer de nouvelles taxes.

Comme toujours ces économies n'étaient que du camouflage à la Duplessis lors de la session que nous venons de terminer, le gouvernement s'est fait autoriser d'emprunter pour payer le coût de ces nouvelles lois sociales, c'est-à-dire qu'il est en train d'hypothéquer l'avenir des jeunes gens en les obligeant par ses lois d'emprunt à payer pour les vieillards indigents et les mères nécessiteuses de notre génération.

Le 4 septembre 1936, M. Duplessis y allait d'un autre bluff en annonçant qu'il venait d'économiser une autre somme de \$40,000.00 à la Province en abolissant cette agence avait été abolie sous le gouvernement Taschereau au cours du mois de mai 1936.

Les documents publics sont à Québec pour attester ce que j'avance.

Messieurs, c'est ce qui s'appelle administrer avec du bluff et du mensonge. Lors de la discussion des crédits, contrairement à ce qui se fait dans un parlement démocratique, il nous a été impossible de savoir ce que le gouvernement des purs voulait faire des deniers du peuple. Cependant, en comparant le budget de l'ancienne administration libérale avec le budget de la dernière session, l'on verra qu'il y a des augmentations à tous les items du budget exception faite de l'item des mines.

Le Premier Ministre qui, depuis plusieurs années nous accusait de faire du patronage dans le service civil et d'engager des favoris politiques, a augmenté les dépenses du service civil d'un quart de million.

Sous le régime de ces gens économes, l'administration de la justice coûtera \$400,000.00 de plus que sous l'administration libérale.

Pendant 10 ans, lorsqu'il était dans l'Opposition, le Premier Ministre actuel nous accusait de gaspiller les deniers publics lorsque nous dépensions \$100,000.00 pour les impressions.

Vous vous rappelez qu'il prétendait qu'avec cette somme nous gavions les journaux libéraux.

Sous la présente administration, en vertu d'une nouvelle loi, les ministres ne sont plus obligés de faire imprimer de rapports relatant les activités de leur département.

C'est une loi excessivement dangereuse, car ni les députés ni le public ne connaîtront en détails les activités de chacun des ministères, cependant les impressions coûteront \$100,000.00 comme elles coûtaient dans le passé.

Ce qui me permettait de dire au Premier Ministre "Vous qui nous traitiez de voleurs lorsque nous dépensions ce montant et que nous faisons faire plus d'impressions que vous n'en ferez vous-même, qu'avons-nous le droit de penser de vous et de votre administration?"

Je pourrais citer une infinité de cas où les dépenses sont augmentées mais je pense vous avoir fait comprendre les méthodes d'économies du nouveau gouvernement.

Le Premier Ministre actuel est tellement fanatique et rempli de haine à l'égard des libéraux, que lorsqu'il destitue un libéral et qu'il le remplace par cinq conservateurs, il croit qu'il a fait là une économie.

Pour renforcer ma pensée, vous me permettez de citer un des commentateurs du Financial Post sur le dernier budget de notre bon gouvernement national. "Pendant des années, dit le Financial Post, la Province de Québec a été regardée comme un château fort de bonnes finances publiques. Si l'on continue dans la voie où l'on vient de s'engager, on mettra en danger la position financière de la Province. Une des principales raisons des difficultés financières de l'Alberta, doit être recherchée dans des budgets non équilibrés sur une longue période d'années."

Voilà ce que dit un journal financier absolument désintéressé et comme on le sait indépendant en politique, où si l'on préfère à tendance légèrement conservatrice.

Quel bilan peut-on faire de l'administration du régime de la "Duplicité" nationale? Beaucoup de lois de camouflage. Un déficit énorme.

Un exemple de haine et de rancune au Parlement de Québec qui a une répercussion profonde dans le peuple et qui mine le respect de l'autorité civile.

Une certaine loi passée à la vapeur dans un but électoral qui est en train de soulever la majorité anglaise contre notre race.

Des organisations ouvrières qui se méfient du Gouvernement et croient leur liberté lésée.

Voilà tout le mal qu'a pu faire dans un court laps de temps un chef tory incompetent et fanatique.

# Le club de canotage "Radisson" des Trois-Rivières, Inc.

### Règlements de la 4ème course internationale en canot sur le St-Maurice, entre la Tuque et Trois-Rivières, les 5, 6, 7, août 1937.

- 1—Tout canot devra être équipé de deux hommes et aucun équipier ne pourra être substitué le long du parcours.
- 2—(a) Tout concurrent devra employer un canot de bois ou de bois et toile n'ayant pas moins de 30 (trente) pouces de largeur intérieure et un minimum de douze pouces de profondeur. La largeur intérieure d'un canot devra se mesurer sur le boisage des côtés (plan-king) du canot, à une distance de 7 pouces du boisage du fond au centre ou dans la partie la plus large du canot.
- (b) Tout canot devra avoir une pesanteur minimum de 60 livres.
- (c) Les ponts avants et arrière de tout canot ainsi que les pare-lames (splash-board) fixes ou non, ne devront pas avoir plus de 2 1/2 pieds de long.
- (d) Tout canot, étant vide, devra se tenir sur l'eau dans un bon équilibre à la sa-

- 3—Tout concurrent devra employer durant tout le parcours de la course de La Tuque aux Trois-Rivières, le même canot qu'il avait au départ, à moins d'accidents à tel canot causés par un facteur étranger à la course.
- 4—Il est défendu d'employer tout aviron à double-lame (double-blade) ou paire de rames.
- 5—Il est défendu de se faire remorquer par toute embarcation ou de se servir de voile.
- 6—(a) Tout canot s'approchant d'un autre canot dans un rayon de moins de 10 pieds commet une infraction qui peut entraîner sa déqualification.
- (b) Sur l'eau ou dans les portages, tout équipier causant par sa personne, son canot ou son aviron un abordage sérieux et nuisible à la personne, au canot ou aviron de tout équipier qu'il suit ou veut dépasser, sera passible de déqualification à la discrétion des juges.
- 7—(a) Tout concurrent devra sauter les rapides suivants: Croche, Cuisse, Manigance et Des Forges. Il est absolument défendu de sauter le rapide des Hêtres.

- (b) Les concurrents devront débarquer et faire les portages à l'endroit indiqué par le signaleur.
- (c) Tout canot devra être chargé et portagé par un seul concurrent à la fois.
- (d) Il est défendu de se faire aider d'aucune façon dans les portages par des tierces personnes, tant pour le canot que pour l'équipement.
- 8—Les concurrents devront se rapporter à:
  - (a) La Tuque, sur la grève au point de départ, à 6.30 a.m. précises (heure avancée) jeudi le 5 août 1937.
  - (b) St-Jacques des Piles, au point de départ pour la 2ème étape à 1 hr p.m. précises (heure avancée) vendredi le 6 août 1937.
  - (c) Shawinigan Falls, au point de départ pour la 3ème étape, à 1 heure p.m. précises (heure avancée) samedi le 7 août 1937.
  - (d) Le départ des deux premières étapes se fera en groupe et les canots devront se tenir de front sur la ligne du départ à une distance d'au moins 15 pieds l'un de l'autre.
  - (e) Le départ de Shawinigan Falls sera individuel, à une minute d'intervalle et d'après le classement total obtenu par chaque équipe dans les deux premières étapes.

- 9—Tout concurrent devra se rendre au point de départ de la course, à La Tuque, avec son canot et équipement à ses propres frais.
- 10—Un dépôt de Cinq dollars (\$5.00) devra accompagner tout inscription d'équipe, et tel dépôt sera remboursé immédiatement après la course, aux concurrents qui auront pris le départ.
- 11—Toute inscription d'équipe devra parvenir au CLUB DE CANOTAGE "RADISSON" DES TROIS-RIVIERES, INC., Trois-Rivières, Qué., Canada. Casier Postal No. 73, avant 6 heures p.m. samedi le 31 juillet 1937.
- 12—Tout concurrent devra se conformer aux exigences des organisateurs (Comité Officiel) en tout ce qui concerne l'organisation de la course, et leur décision sera finale.
- 13—Le Club se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute entrée d'équipe ou équipier de même que d'éliminer toute équipe le long du parcours quel qu'en soit la raison.

1ère étape La Tuque -  
 St-Jacques des Piles 75 milles  
 2ème étape: St-Jacques des Piles - Grand'Mère - Shawinigan Falls 25 milles  
 3ème étape: Shawinigan Falls - Trois-Rivières 25 milles  
 Total 125 milles  
 Comité Officiel — 4ème Course Internationale en Canot, Les Trois-Rivières, Qué., Canada.

### 4ème COURSE INTERNATIONALE EN CANOT SUR LA RIVIERE SAINT-MAURICE — LA TUQUE A TROIS-RIVIERES

RES — 1937

#### Formule d'engagement d'équipe

La 4e Course Internationale en canot sur la rivière Saint-Maurice de La Tuque à Trois-Rivières, sera tenue en trois étapes, les 5, 6 et 7 août 1937.

Cette formule remplie doit être retournée au

CLUB DE CANOTAGE "RADISSON" DES TROIS-RIVIERES, INC.

1500, Chemin Des Cheneaux ou Casier Postal 73, Trois - Rivières, Qué., Canada.

Avant 6 heures p.m. samedi le 31 juillet 1937.

La somme de cinq dollars doit accompagner l'inscription de chaque équipe. La dite somme sera remise aux dépositaires qui auront pris part à la course et qui se seront conformés à ses règlements.

#### ECRIVEZ LISIBLEMENT

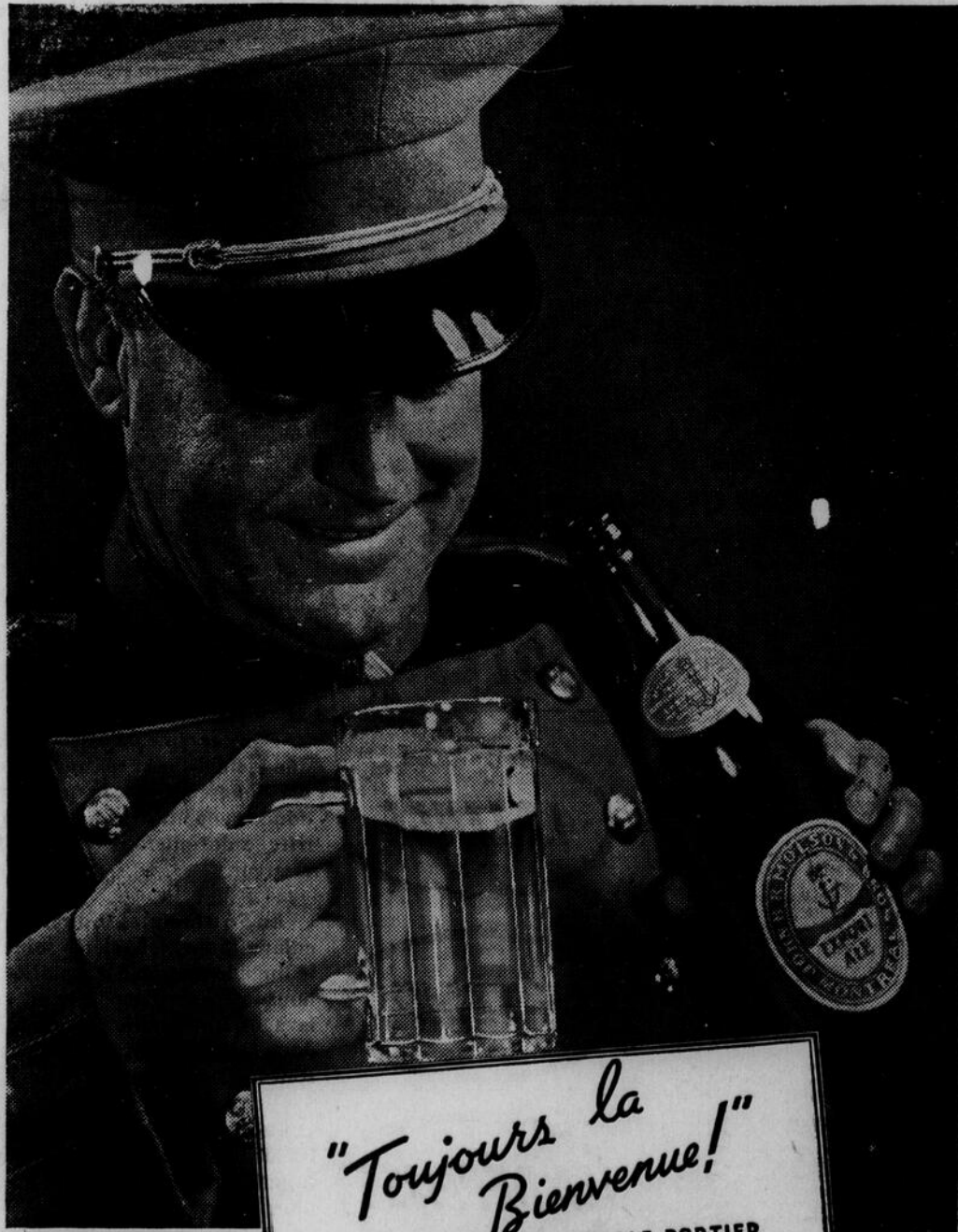
- 1. Equipier—Nom . . . . .
- Adresse . . . . .
- 2. Equipier—Nom . . . . .
- Adresse . . . . .

Nous, soussigné, nous engageons à participer à la course en canot de La Tuque à Trois-Rivières et à être présents au point de départ, à La Tuque, le jeudi, 5 août 1937, le matin, à six heures trente, heure avancée.

Il est entendu que nous dégageons les organisateurs de la dite course, la Corporation du Club de Canotage Radisson, de toute responsabilité pour dommages ou accidents de toutes natures, à notre personne ou équipement, qui pourraient nous survenir avant, pendant ou après la course.

Nous nous engageons aussi à nous conformer entièrement aux règlements préparés par les organisateurs, et il est entendu que nous reconnaitrons la décision de ses juges et officiers comme étant finale en tout ce qui se rapporte à la course.

- (Signature)
- 1. Equipier . . . . .
- 2. Equipier . . . . .
- Témoin . . . . .
- Adresse . . . . .
- Date . . . . .



*"Toujours La Bienvenue!"*  
 DIT CET AFFABLE PORTIER  
**BIÈRE MOLSON**  
*Export*

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIERE GRAND-PÈRE BUVAIT

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



LA PATTE D'OIE

Terreur des femmes! Griffes implacable que le temps met au coin des paupières, aux beaux yeux las, sur les visages dont l'épiderme délicat est fragile.

Contre la patte d'oie, il y a le massage, les applications d'eau froide, les lotions astringentes, les crèmes antirides — mais, il faut surtout se corriger d'une foule de mauvaises attitudes et de tics qui fatiguent les yeux et font cligner les paupières. C'est en clignant des paupières, en effet, parce que l'on rit ou sourit, ou bien que le regard est faible que se dessine l'indésirable patte d'oie.

Donc, souriez et riez seulement à propos, n'exagérez point la gaieté, ne grimacez point dans la conversation. Surveillez-vous.

Si votre vue est faible, que n'allez-vous point chez l'ophtalmiste, consulter l'homme de l'art? De bons verres aideront vos yeux à rester jeunes! Voici pour les précautions de simple sagesse. Quant à la coquetterie, qui est, Dieu merci, permise, elle luttera de tous ses efforts contre les coups du temps, les atteintes de l'âge. Des lotions glacées sur les tempes reposent l'épiderme. L'usage de crème vitaminées effacent les rides.

Le massage est le moyen par excellence pour combattre la patte d'oie. Il est simple: avec les trois doigts de la main, on masse le visage du coin des yeux aux tempes, matin et soir. Une bonne crème vitaminée suffit comme ingrédient.

Le port, pendant une vingtaine de minutes chaque jour d'un masque spécial en caoutchouc, donne souvent d'excellents résultats. Mais, ou se procurer ces masques au Canada?

Il faudrait les faire venir de France, probablement — heureusement qu'ils ne sont pas très coûteux!

Les personnes qui ont l'habitude de froncer les front sont plus sujettes que les autres au développement de la patte d'oie, surtout si elles ont le front bas; qu'elles y songent et évitent ce qui n'est souvent qu'un tic nerveux.

On dissimule adroitement la patte d'oie en se mettant du rouge sur les joues et tempes et en amenant de légers frisons vers les yeux. Enfin on portera des coiffures à bords avancés qui noieront le haut du visage de pénombre gentiment trompeuse.

Une femme est, dit-on, toujours doublée d'une artiste dès qu'il s'agit d'être belle et de charmer.

Mon feuillet sur les soins du visage vous donne une foule de renseignements sur les moyens simples de rester jeune. Demandez-le. Il ne vous coûte rien. Il suffit d'inclure un timbre de 3c. pour couvrir les frais de poste. Il en est de même pour mes autres feuillets, sur les soins des mains, des yeux, des cheveux; sur ceux qui traitent de la maigreur et du développement du buste; sur la suppression des poils follets, sur l'excès de graisse, etc. etc. L'envoi d'un timbre de 3c. vous en assure la possession. Si vous désirez des renseignements particuliers, n'hésitez pas à me consulter par lettre — mes avis ne vous coûtent rien et ne vous engagent en rien. Mon principal but est de rendre service aux lectrices de ce journal, voilà tout. Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche", 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal.

Cousine Blanche

POUR ASSURER LE GRAND SUCCES D'UNE FETE A M. PAUL GOUIN

Les discours de cette manifestation seront irradiés de l'Assomption.

LE 1er AOUT

Le public est déjà au courant qu'un fort groupe d'amis de Paul Gouin est à terminer les préparatifs d'une fête champêtre dont le chef de l'A.L.N. sera le héros, le 1er août, dans la cour du Collège de l'Assomption, à l'Assomption.

Contrairement à ce qui a été annoncé antérieurement, la fête n'aura pas lieu à Saint-Sulpice, mais au collège de l'Assomption. Le comité d'organisation a réservé, pour ce soir-là, les services des postes C.R.C.M. et C.R.C.K. à Radio-États. Les principales allocutions seront donc radiodiffusées à Québec et à Montréal. Il va de soit que M. Paul Gouin, auquel on remettra une bourse pour l'aider à continuer l'oeuvre d'éducation nationale qu'il poursuit avec tant de dévouement, prononcera le discours principal. Les rapports reçus au comité, de toutes les parties de la province, indiquent que la fête sera un succès et que la foule qui y assistera sera très nombreuse. Le comité profite de l'occasion de cette déclaration aux journaux, pour demander à ceux qui n'ont pas encore répondu à la lettre que le comité leur a adressé, de le faire au plus tôt car le temps presse.

Comme il ne peut y avoir fête champêtre sans réjouissances populaires, le comité a élaboré à cette fin un programme

très intéressant dont les détails seront donnés plus tard. La fête proprement dite commencera à 8 heures et 30. Il y aura ralliement des automobilistes au Parc Lafontaine à 7 heures et 30. Vers 7 heures et 45, le défilé procèdera en route pour l'Assomption à 8 heures et 30, pour que tout soit prêt pour la radiodiffusion qui commencera à 9 heures, heure avancée.

Le comité d'organisation compte que tous les amis de M. Gouin s'empresseront de faire parvenir leur souscription ou les rapports du travail qu'ils ont accompli à date dans leurs comtés respectifs, à M. Jean Martineau, Boîte postale 46, Station "T", Montréal, pour le district de Montréal, et à M. Horace Philippon, 335 Boulevard Charest, Québec, pour le district de Québec.

LE CLUB MAINORD BAT LE JOLIETTE, 5 A 2

Mardi, le 20 juillet, le Club de Tennis Mainord, se rendait à Joliette, pour remporter encore une belle victoire, gagnant 5 des 7 rencontres disputées. Le Club Mainord, étant privé des services de quatre de ses joueurs, a dû recourir au Club La Ferlandière. MM. Roland Doucet et Jean Ferland ont très bien représenté ces derniers, en remportant une brillante victoire sur leurs adversaires par le score de 9 parties à 7. Chez les Dames, Mlles Simone Lafrenière et Estelle Lafrenière, jouèrent leur meilleure partie, pour gagner 6 à 2. Ce match a été l'un des plus intéressants de la soirée, ayant été fort contesté du commencement à la fin. Voici plus bas le détail des rencontres:

1er Set: Oneil Lafrenière et Urgel Olivier battent Roger Goulet et Joffre Pouliot, 6 à 4.

2ème Set: Paul Lafrenière et Albert Che-

nard: Battus par Lorna Crabtree et André Allard, 6—0

3ème Set: Dames: Estelle Lafrenière et Simone Lafrenière battent: Gilberte Pelland et Madeleine Pelletier, 6—2.

4ème Set: "Simple" Oneil Lafrenière bat: Lorna Crabtree, 6 à 3.

5ème Set: Roland Doucet et Jean Ferland battent Albert Lajoie et Jean Théorét, 9 à 7.

6ème Set: Maurice Geoffroy et Mailhot Olivier, battus par Jean Délisle et J. Théorét, 6—1.

7ème Set: "Simple" Urgel Olivier bat Roger Goulet, 6 à 4.

Mardi soir, le Club Mainord, se rendra de nouveau à Joliette, pour rencontrer la forte équipe du C.N.R.

LA CLASSIFICATION DES SOLS

Elle se poursuit en ce moment au ministère provincial de l'Agriculture

Le travail de classification des sols au ministère de l'Agriculture dont la direction est confiée à M. J.-Ep. Thériault, bat son plein à l'heure actuelle. Une équipe de classificateurs est à faire la carte agronomique de la région comprenant une partie des comtés de Joliette, Berthier, Montcalm et l'Assomption en vue de déterminer exactement les zones où la culture du tabac jaune à cigarettes peut offrir des avantages. Toute cette région sera en même temps soumise à la classification par types de sols pouvant s'adapter à diverses cultures.

Cette même équipe, ayant commencé son travail en mai dernier, a déjà complété la classification des

sols à vergers de la région de Frélichsburg et les sols propres à la culture de la betterave-à-sucre au du lin du district de St-Hyacinthe-Bagot. Ce travail comporte la cartographie des régions et la prise d'échantillons représentatifs en vue d'analyse chimico-mécanique faite au laboratoire des Sols du ministère.

Deux autres équipes de classificateurs travaillent aussi, depuis juin dans la péninsule gaspésienne, à la classification des sols en culture de cette région. Ce travail est exécuté sous les auspices du ministère du Commerce.

Le professeur Scott, de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, secrétaire du Comité des Sols, à la direction technique de ce travail sous la surveillance dudit Comité.

Le laboratoire des Sols est actuellement pourvu de l'outillage nécessaire et a à son emploi les techniciens qualifiés pour ce travail.



Reporter des nouvelles de la police, dit— "Lorsque je vais à la chasse aux nouvelles", dit MARCEL BEAUGARD, reporter des nouvelles de la police à Montréal, "je suis forcé de manger en vitesse, ce qui n'est guère bon pour la digestion. Mais je ne m'inquiète pas lorsque je bois un verre de Bière Black Horse en mangeant—cela m'aide à digérer en travaillant".

DANS UN BANQUET



pour une COLLATION



La Bière

BLACK HORSE

bonne pour la digestion

## La Minute Gaie

### Cliente détestable:

— Quelle détestable cliente que cette dame!  
— C'est vrai, elle sait toujours ce qu'elle veut et n'accepte jamais rien d'autre chose.

On s'embête ici à quoi pourrions-nous nous distraire?

— Aux anneaux mon cher! avec les casques à pointe.

Guillaume — Brave soldat! A quelle bataille as-tu été estropié?

A aucune sire, j'étais comme ça avant!

Un voleur traduit devant le magistrat, nie le vol dont on l'accuse.

Mais, dit le juge, voilà trois hommes qui vous ont vu enlever cette montre à son propriétaire.

Eh bien, moi, Monsieur le Juge, je vous en amènerai trois mille qui ne m'ont pas vu.

### LES PREMIERES BOTTES

Me voilà donc un homme fait!  
Me voilà grand, grand tout à fait!  
J'ai des bottes! Sont-elles belles?  
Et des talons à mes semelles!  
Quel bonheur! je puis maintenant  
Faire du bruit en marchant  
Faire du bruit! Le rêve est mé-  
diocre, en somme  
On peut réussir et être qu'un ni-  
gaud.  
Marcher droit comme un honnête  
homme,  
Voilà ce qui fait qu'on est grand.

### L'ENFANT EN PRIERE

Parmi tous les spectacles que peut offrir le genre humain, en est-il un plus aimable, plus doux, plus touchant que l'enfant en prières? Sa mère l'a mis à genoux dans son giron, le tient embrassé et joint ses petites mains sous les siennes. Elle lui fait redire, une à une, les paroles de la courte oraison — s'il est tout

petit, quelques mois seulement, par exemple, le cri naïf: "Mon Dieu, je vous donne mon coeur!" et, s'il est plus grand, l'admirable texte du "Notre-Père" ou le délicieux appel: "Je vous salue Marie!"

Si c'est le matin, l'enfant lève les yeux vers l'azur du ciel, et ces deux puretés se contemplant. Est-ce le soir pres de la lampe voilée, dans la chambre tiède et calme? Alors, il semble que, dans l'ombre derrière la blancheur des rideaux, un ange se tient immobile et assiste, pour aller en témoigner dans le paradis, à cet adorable acte de foi.

Sans doute, l'enfant ne comprend pas encore les mots sacrés qu'il prononce, mais il sait que sa mère est heureuse de les lui entendre répéter. Il la regarde et la voit sourire, il sent qu'elle l'enveloppe d'une étreinte plus caressante et près de ce coeur qui bat, près de ce sein qui palpite, dans cette atmosphère, dans ce foyer d'amour et de piété, un instinct religieux s'éveille en lui. Quand à l'heureuse mère, c'est l'instant le meilleur de sa vie que celui où elle présente au bon Dieu son enfant demi-nu, joignant les mains et gentiment agenouillé dans sa petite chemise. Quelle douceur! Elle prie avec lui pour lui et par lui! le sentiment de crainte respectueuse que nous inspire parfois la grandeur de sa divinité, elle ne l'éprouve pas à présent. Elle est pleine d'abandon et de confiance. Elle est certaine que Dieu exaucera les vœux que lui adresse une bouche si pure; elle ne doute pas que Celui-ci est la force infinie et la science absolue, ne soit touché par tant d'innocence et de faiblesse. Et puis, il y a une Mère là-haut, la Sainte Vierge, qui est la source de toutes les grâces et qui saura bien obtenir ce que lui demande une autre mère par la voix balbutiante de son enfant.

Oui, vous êtes agréable à Dieu et vous prenez un sublime essor vers sa gloire, prières de tous les chrétiens! Hymnes liturgiques chantés par les prêtres, cantique en toutes

langues lancés à pleine voix par l'assemblée des fidèles, harmonieux orages des grandes orgues qui faites tressaillir la nef des cathédrales, choeur des pèlerins en marche vers quelque sanctuaire qui éveillent les échos des montagnes, pieux sanglots des affligés auprès des tombeaux, plaintes douloureuses des âmes repenties, paroles enflammées de la religion et du moine en extase dans sa cellule, oui, vous montez jusqu'au trône du Tout-Puissant — Mais, avant tout, il est le Père; et, dans l'immense, dans l'éternelle ruineur des voix qui le louent et le confessent, il écoute aussi très tendrement j'en suis sûr, les candides et presque inconscientes prières des petits enfants pareilles à un confus ramage d'oiseaux!

François COPPEE.

### POUR ASSURER A LA PROVINCE DES SEMENCES DE CHOIX DESTRUCTION DE MOUTARDE SAUVAGE

La lutte contre la moutarde sauvage, une des mauvaises herbes les plus nocives dans les champs de céréales, bat son plein. A la fin de la semaine les spécialistes du Ministère de l'Agriculture auront exterminé cette plante nuisible sur une superficie totale de 600 acres. Le Service de la Protection des Plantes, auquel incombe cette tâche, s'est principalement occupé des centres de production de semences certifiées. Les traitements au sulfate pour exterminer la moutarde ont été faits dans les comtés de Nicolet, Yamaska, Verchères, Drummond, Richelieu, Vaudreuil, Soulange; ils se continuent cette semaine autour du Lac St-Jean. En vulgarisant cet herbicide très pratique et peu coûteux, le ministère a pour but d'aider les cultivateurs à produire du grain de premier choix, exempt de graines de mauvaises herbes.

### AU RETOUR D'UNE TOURNEE D'INSPECTION

#### La santé de notre agriculture

"J'arrive d'une tournée d'inspection, nous disait hier le directeur du Service de la Protection des Plantes, M. Georges Maheux."

"La santé de notre agriculture? Pas mauvaise dans l'ensemble. Certes, il y a beaucoup de ravageurs à l'oeuvre. C'est une année à chenilles et à pucerons. Nous avons vu ici et là des légions de chenilles à tente; plusieurs espèces de chenilles dans les jardins. Sans une surveillance attentive les dégâts seront considérables. Les vers blancs de seconde année sont à l'oeuvre au nord de Montréal. Les papillons de la pyrale de maïs ont commencé leur ponte; dès l'éclosion des larves des essais d'empoisonnement seront faits à notre laboratoire temporaire de St-Martin. Les foins battent leur plein partout; la moutarde continue à salir les champs de grain de ses fleurs jaunes. Nos spécialistes en mauvaises herbes ont traité à date environ 200 acres d'avoine avec succès. Le travail se poursuit rapidement grâce à la température favorable.

## Recettes

### MAYONNAISE A LA CREME

1/2 tasse de crème douce épaisse  
3 cuillerées à thé de sucre  
1 cuillerée à thé de moutarde  
Vinaigre ou jus de citron

Fouettez la crème en neige, ajoutez la moutarde, le sucre et le vinaigre ou le jus de citron, au goût. Fouettez encore une fois et la mayonnaise est prête à être employée.

### MAYONNAISE AUX FRUITS

2 oeufs  
1/2 cuillerée à thé de sel  
4 cuillerées à soupe de sucre  
2 citrons  
1/2 tasse de crème fouettée.

Battez les oeufs jusqu'à ce qu'ils soient clairs. Ajoutez le sel, le jus de citron et le sucre. Faites cuire au bain-marie tout en brassant jusqu'à épaississement. Ajoutez la crème avant de servir.

### M. ROSARIO LINCOURT ET SES ENFANTS

remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné quelque marque de sympathie à l'occasion de leur récente épreuve, soit par offrande de messe ou de sympathie, soit visite ou assistance aux funérailles.

3 cuillerées à soupe d'huile à salade

1 cuillerée à soupe de jus de fruit  
2 cuillerées à soupe de miel  
1-3 cuillerée à thé de sel.

### RECETTES EPROUVEES

### MAYONNAISES

La façon de préparer les mayonnaises est la clef du succès dans la préparation de délicieuses salades. Voici quelques recettes de mayonnaises éprouvées.

### MAYONNAISE BOUILLIE No. 1

2 cuillerées à soupe de farine  
2 cuillerées à soupe de sucre  
1/2 tasse de vinaigre  
1 tasse de crème  
1 cuillerée à soupe rase de moutarde  
1 cuillerée à thé de sel.  
1 pincée de poivre  
2 cuillerées à soupe de beurre

Mélangez parfaitement la farine, le sucre, la moutarde et de sel, et ajoutez au vinaigre et au beurre. Faites cuire le mélange dans un bain-marie jusqu'à épaississement, en agitant constamment afin de le garder lisse. Refroidissez et ajoutez graduellement 1 tasse de crème, ou ajoutez de la crème fouettée immédiatement avant de servir la salade.

### MAYONNAISE BOUILLIE No. 2

1 cuillerée à thé de sel  
1 cuillerée à soupe de moutarde  
1 cuillerée à soupe de farine  
2 cuillerées à soupe de sucre  
3 jaunes d'oeufs  
2 cuillerées à soupe de beurre  
2-3 tasse de lait  
2-3 tasse de vinaigre  
Quelques grains de poivre de Cayenne.

Faites chauffer le lait dans un bain-marie. Mélangez les ingrédients secs et versez le lait chaud par-dessus. Remettez au bain-marie et agitez constamment pendant cinq minutes. Ajoutez les jaunes d'oeufs et remuez jusqu'à épaississement. Ajoutez lentement le vinaigre; ajoutez le beurre et remuez jusqu'à ce qu'il soit fondu. Si l'on fait chauffer le vinaigre au préalable, on peut l'ajouter plus rapidement.

### BILLET IMPORTANT

HOMMES! PRENEZ VIGUEUR AUSSITOT!

Nouvelles tablettes OSTREX Tonique contiennent revigotant d'autres crues et autres stimulants. Une dose réveille les organes, glandes. Sinon enchantés, fabricant rembourse le prix payé — \$1.25. Rendez-vous ou écrivez à La Pharmacie Berthier, Berthierville.

Tél.: No. 89

## EME. LACROIX

### AVOCAT

Vendredi en soirée et toute la journée du samedi.

18 Frontenac, Berthierville.

## RIEN NE M'ÉCHAPPE AVEC MON NOUVEAU RADIO RCA Victor pour AUTOMOBILE



Contrôle facile

2 Modèles disponibles

67M \$54.75

67M-2 \$74.50



Modèle 67M

L'extrême facilité de contrôle est l'une des améliorations importantes de ces nouveaux radios RCA Victor pour automobiles. Les contrôles de tonalité, de syntonisation et de volume sont d'accès facile.

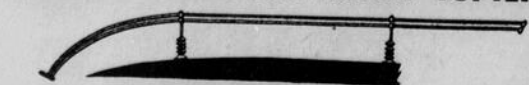
### Panneaux de contrôle fait sur ordre

Une série complète de panneaux de contrôle pour toutes les marques de voiture. Le cliché ci-contre montre le joli panneau pour Chevrolet. Naturellement, vous pouvez aussi obtenir un panneau pour montage sur l'arbre de conduite ou sous le tablier de la voiture.



Panneau pour Chevrolet

### ANTENNE SPÉCIALE RCA VICTOR "TOPTENNA"



Le cliché montre la nouvelle antenne RCA Victor pour installation sur le toit de la voiture. Nouvelle — et très facile d'installation. Prix 54.75

—Vendeur Autorisé Victor—

## BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LTEE

J.-A. LAFOREST, Prés.-gérant.

## SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

- FAIBLESSE
- COURBATURES
- NERVOSITE
- FATIGUE HABITUELLE
- ÉPUIÈLEMENT
- MANQUE D'APPETIT

PRENEZ LES PILULES MORO

CHÉ MEDICALE MORO  
1000, St-Denis, Montréal

## Ameublements pour Nouveaux Mariés

Beaux et nouveaux sets de chambre.

Set à dîner  
Set de cuisine  
Set de salon  
Couchette  
Matelas  
Divanette  
Chesterfield  
Balance  
Poêle  
Radio  
Moulin à coudre

Tél.: 34

110 de Moncalm,

J.-W. ROBILLARD

Agent de

Massey-Harris et Machineries Renfrew.

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'accompagnement sur des neufs.

# La Semaine Provinciale

Communiqué de l'Union Nationale)

## LE MOULIN DE CHANDLER:—

Le moulin de Chandler, qui était fermé depuis six ans, est maintenant en opérations. A la suite d'une loi votée par le parlement, une compagnie s'est formée, sous le nom de Gaspesia Sulphite, dont trois des directeurs sont des Canadiens français. Le gouvernement a imposé ses conditions à cette compagnie, qui les a acceptées. Comme conséquence de cette action, la prospérité renaîtra à Chandler, où jusqu'ici, une partie considérable de la population vivait de secours directs.

Sur l'invitation des directeurs de la Gaspesia Sulphite, l'hon. M. Maurice Duplessis se rendra à Chandler, le 28 juillet. Il visitera le moulin et rencontrera les ouvriers. A l'occasion de la réouverture de l'usine, il y aura un banquet, et le Premier Ministre en sera l'hôte d'honneur. Le soir, il y aura une grande assemblée. Les discours seront irradiés.

Les trois directeurs Canadiens français de la nouvelle compagnie sont MM. Jean Mercier, avocat, de Québec, M. J.-A. Coulombe, de Québec, et M. Paul Gauthier, avocat, de Montréal. Ils se sont rendus à Chandler la semaine dernière. A leur retour, ils ont déclaré que tout allait bien, et ils ont invité l'hon. M. Duplessis à s'en rendre compte par lui-même.

## EXPOSITION DE CHEVAUX:—

Pour la première fois dans notre province, il y aura les 16 et 17 août, à Montréal, une exposition de chevaux. L'hon. M. Bona Dussault a accordé un octroi de \$2,000 pour assurer le succès de cette exposition, qui réunira plus de cinq cents spécimens. Ces chevaux seront choisis dans la classe lourde, tels que percherons, clydsdales, chevaux lourds canadiens et belges. On espère qu'un très grand nombre de visiteurs se rendront à cette exposition, qui devrait intéresser beaucoup de monde.

## LES ECOLES TECHNIQUES:—

L'hon. Dr Albini Paquette, secrétaire provincial, vient d'accorder un octroi substantiel à l'Ecole Technique de Québec, pour lui permettre d'améliorer son enseignement. Cette institution pourra maintenant donner des cours sur les moteurs Diesel, sur la soudure électrique, sur la réfrigération et la climatisation des maisons. Elle est fréquentée par 300 élèves qui suivent les cours du jour et 450 qui suivent les cours du soir. L'Ecole Technique des Trois-Rivières, qui est l'une des plus importantes de la province, relèvera à l'avenir du secrétaire provincial, comme toutes les autres du même genre.

## COURS D'AGRICULTURE:—

L'hon. M. Bona Dussault a assisté ces jours derniers à l'ouverture des cours d'agriculture, au Collège de la Pocatière. Ces cours sont suivis par les inspecteurs d'écoles, par des professeurs, tant laïques que religieux. Des cours semblables sont donnés à l'Institut d'Oka, pour la région de Montréal.

A la séance d'ouverture, le ministre était accompagné de M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles catholiques, M. Jean-Charles Magnan, chef sur service de l'enseignement agricole. Les visiteurs ont été reçus par le directeur de l'école d'agriculture, M. l'abbé F.-X. Jean.

## L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE:—

Le Premier Ministre a réussi, la semaine dernière à régler une grève sérieuse, celle des ouvriers en pulpe de Trois-Rivières. Cette nouvelle a été annoncée à la suite d'une longue conférence, tenue chez le Premier Ministre, par les représentants des patrons et des représentants des grévistes. L'hon. M. Duplessis a fait la déclaration suivante: "La population de la province de Québec peut compter que le gouvernement verra toujours à reconnaître les droits des ouvriers, tout en rendant justice aux employeurs".

Le même jour, l'hon. M. Duplessis a reçu une délégation de représentants des manufacturiers de chaussures et de chefs ouvriers de Montréal. Il y a quelques semaines, un projet de contrat collectif pour la chaussure a été publié. Les manufacturiers de Montréal sont satisfaits de ce contrat, mais ceux des autres centres ne le sont pas. Le Premier Ministre a décidé de convoquer les intéressés, à une réunion du

cabinet provincial. Les ministres décideront, après avoir entendu les uns et les autres.

## LES PRODUITS DE CHEZ NOUS:—

M. Henri Lavoie, chef du service de l'horticulture, a donné la semaine dernière une intéressante conférence, à Radio-Rurale. Il avait intitulé cette causerie: "Pourquoi nous devons consommer plus de produits de chez nous". Il démontra les avantages qu'il y aurait de consommer plus de fruits canadiens, surtout aux époques où les fruits étrangers sont à des prix très élevés. Il mentionna spécialement la pomme, qui devrait être plus en honneur dans les foyers de la province, parce qu'elle est un aliment très sain.

## UN NOUVEL HOPITAL:—

Le député des Iles de la Madeleine,

ne, M. H.-D. Langlais, a eu le plaisir d'annoncer, dernièrement, l'ouverture d'un hôpital pour la région qu'il représente à la Législature. Cet hôpital, dont les travaux viennent de commencer, sera construit sur l'île de l'Étang du Nord. Le coût en sera de \$150,000 et l'hôpital pourra contenir 50 lits. La direction en a été confiée aux Révérendes Soeurs de la Charité.

## LA CULTURE DU TABAC:—

L'hon. M. Henry Auger et l'hon. M. Bona Dussault se sont rendus cette semaine dans les comtés de Joliette et Berthier, où ils ont visité les plantations de tabac. Le député de Joliette, M. Barrette, s'intéresse beaucoup à cette culture, qui devient une source de revenus considérables pour la région. C'est l'un des endroits où on cultive le meilleur tabac à cigarettes.

# Le cas des Magasins-Chaines exposé dans une série d'annonces

## Avantages pour le public des méthodes modernes en pratique dans ces établissements de commerce

Une campagne de publicité, qui commencera incessamment dans ce journal et se poursuivra ensuite jusqu'à la fin de l'année, a été préparée pour mieux renseigner le public sur les façons de procéder et les buts que visent à atteindre tous les types de magasins-chaînes, ainsi que sur les avantages qu'offrent ces établissements de commerce.

Toutes les chaînes de magasins, ou du moins presque toutes, utilisent une forte proportion de l'espace publicitaire des journaux pour annoncer et vendre les denrées et produits divers qu'elles achètent des producteurs et des manufacturiers de partout (pour la plus grande partie dans Québec pour les magasins de cette province). Mais la présente campagne est différente en ceci qu'elle a surtout pour but d'exposer au public le cas des magasins-chaînes eux-mêmes, d'expliquer comment ils achètent leurs produits ici dans la province de Québec et comment ils s'efforcent de mettre à

la disposition de la masse des consommateurs les produits les plus frais, les plus nouveaux et les meilleurs.

L'association des Magasins-Chaînes du Canada, dont les bureaux se trouvent dans l'Immeuble University Tower, à Montréal, déclare en annonçant cette campagne que son but est de faire mieux apprécier l'utilité et la valeur des magasins-chaînes pour les localités où ils sont établis. Et elle ajoute que ses organisateurs ont la ferme espoir qu'une telle publicité aura pour résultat de faire disparaître tout malentendu ou fausse impression qui pourrait exister à l'égard des magasins-chaînes.

Depuis quelque temps, plusieurs autres institutions canadiennes ont aussi organisé et lancé des campagnes du même genre pour renseigner le public sur les fins qu'elles poursuivent. Pour celle qui concerne les magasins-chaînes, non seulement les grands quotidiens de Montréal, de Québec et des autres centres de la province seront mis à contribution, mais on fera de plus un généreux emploi de l'espace des journaux hebdomadaires du Québec.

# Propos Financiers

chronique  
d'information économique  
présentée par le  
Comptoir National de Placement  
Montréal



## ORGANISME DE CREDIT INDUSTRIEL A TRAVERS LE MONDE

La meilleure preuve de la nécessité présente d'organismes destinés à fournir au commerce et à l'industrie des crédits à long terme, c'est qu'il s'en est établi dans la plupart des pays où l'industrialisation n'était pas jugée adéquate: ces organismes de crédit ont reçu un appui plus ou moins officiel de l'Etat, suivant les conditions locales.

Allemagne. — Tous savent que les banques allemandes ont fait beaucoup pour aider l'industrie et les entreprises d'exportation, soit en prêtant à long terme, soit en prenant elles-mêmes des participations en actions ou autrement, ou encore en faisant office de promoteurs ou de courtiers pour faire souscrire les fonds par le public.

On peut dire que les banques ont vraiment permis à la grande et à la moyenne industrie allemande de s'organiser et de se développer.

Italie. — Ce pays a été longtemps sans politique méthodique pour développer son industrie. Aussi son organisation industrielle était-elle fort arriérée comparativement aux autres pays d'Europe.

Un peu avant la guerre, toutefois, un organisme pour assurer du capital à l'industrie a été organisé. Après l'avènement de Mussolini au pouvoir, le système a été renforcé par plusieurs banques d'affaires qui peuvent obtenir des fonds de différentes institutions d'épargne et accorder des crédits à l'industrie dans certaines conditions, initiative qui a permis à l'industrie italienne de se développer rapidement depuis quelque dix ans.

France. — Depuis plus d'un demi-siècle la France s'est largement reposée sur ses banques d'affaires pour développer son industrie. Ces banques, qui se sont beaucoup inspirées de la Société Générale de Belgique, ont non seulement accordé des prêts à long terme aux industries, mais s'y sont aussi intéressées financièrement et en ont même suscité un grand nombre.

Hollande. — La dernière en date peut-être, la Hollande a cru devoir utiliser à son tour la formule de la banque d'affaires. En septembre 1935, en effet, le gouvernement de ce pays décida d'une part, comme le Québec l'a fait récemment, de fonder un organisme officiel pour étudier les possibilités de développer différentes industries, et il annonçait son intention de faciliter la création d'une société quelque peu similaire à ce que sera S.E.C.

Belgique. — La Belgique a pratiquement créé la formule de la banque d'affaires en tant qu'institution pour assurer le capital et les crédits à long terme à l'industrie et au commerce pour faciliter leur développement.

La "Société Générale de Belgique" à laquelle nous avons consacré une chronique antérieure, est le véritable prototype des institutions de crédit industriel.

Fait à noter, la Société Générale de Belgique n'a jamais omis de dividendes depuis cent quinze ans et, chaque année, elle a versé des dividendes supplémentaires au 5% prévu, à l'exception de 1830 et 1831, soit lors de la révolution, et en 1848 alors qu'il y eut des troubles politiques.

**GIN CANADIEN**  
GROIX D'OR  
**melchers**  
Incontestablement meilleur

London Club London Dry Gin  
Fondée en 1898  
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
Montréal et Berthierville, P.Q.  
Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

On voit par là que la province de Québec n'innove pas: ce que la Société d'Entreprise du Canada réalisera dans notre territoire si riche en ressources naturelles de toutes sortes, des organismes similaires l'ont accompli ailleurs avec succès et parfois dans des conditions beaucoup moins avantageuses que celles où doit évoluer la Société d'Entreprise du Canada.

## LE MINISTRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE A EXPEDE 300 TETES DE BETAIL EN ABITIBI

En vue d'établir dans les nouveaux centres agricoles de l'Abitibi-

bi d'excellents troupeaux laitiers, le ministère provincial de l'Agriculture y a expédié dernièrement 300 sujets d'élevage dont 200 d'espèce bovine et 100 d'espèce porcine. Tous les sujets bovins ont été achetés dans les districts suivants: Nicolet, Yamaska, Richelieu et St-Hyacinthe. La plupart de ces têtes de bétail proviennent de troupeaux croisés et hautement améliorés qui sont d'après le système du Contrôle laitier provincial.

Ces expéditions sont dirigées par le service de l'Industrie animale dont M. Adrien Morin est le directeur.



# Un bon voisin!

Tout magasin-chaîne cherche à entretenir des relations amicales, non seulement avec ses clients et avec tous ceux chez qui il s'approvisionne, mais aussi avec ses voisins en affaires, ainsi qu'avec les autorités de la localité où il est établi.

Le personnel de chaque magasin (hommes et femmes recrutés dans l'endroit même) a subi un entraînement spécial en vue du maintien de telles relations.

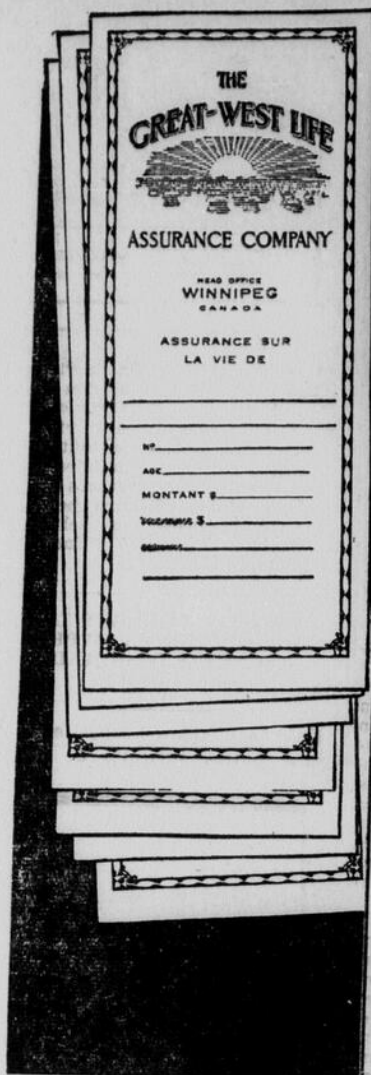
Les magasins-chaînes sont des établissements modernes; toujours très bien tenus, ils constituent un véritable actif pour une localité. Ils rehaussent la valeur des propriétés avoisinantes et activent les affaires tout autour d'eux.

En aidant à faire d'une localité un centre d'achats et d'approvisionnement pour toute une région, souvent dans un rayon de plusieurs milles, ils servent les intérêts de plusieurs autres marchands.

## ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - - Montréal

Cette annonce est la première d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.



Une Police  
pour Chaque Personne  
et pour Chaque Bourse



## POSSESSION PAISIBLE

Une bonne ferme, une bonne santé et son assurance dans la Great-West lui mettent la paix dans l'âme. Il a fait de son mieux pour protéger sa famille et son propre avenir avec le genre d'assurance le mieux adapté à ses besoins particuliers. En ville comme à la campagne, la possession paisible de leurs biens est le but auquel tendent tous les hommes. Protection de votre famille, rentes pour votre vieillesse, capital mis à votre disposition à un moment donné de l'avenir—tels sont quelques-uns des services que notre compagnie est en mesure de vous rendre pour vous aider à vous garantir cette "possession paisible". Mettez-vous en relations avec un agent de la Great-West.

**THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY**

**Henri & Ignace Courchesne**  
**AGENTS**

Représentant la Great West, depuis déjà 40 ans.

Bureau Situé en Face du Bureau de Poste

Tél. No. 11

80 de Frontenac,

**Berthierville.**